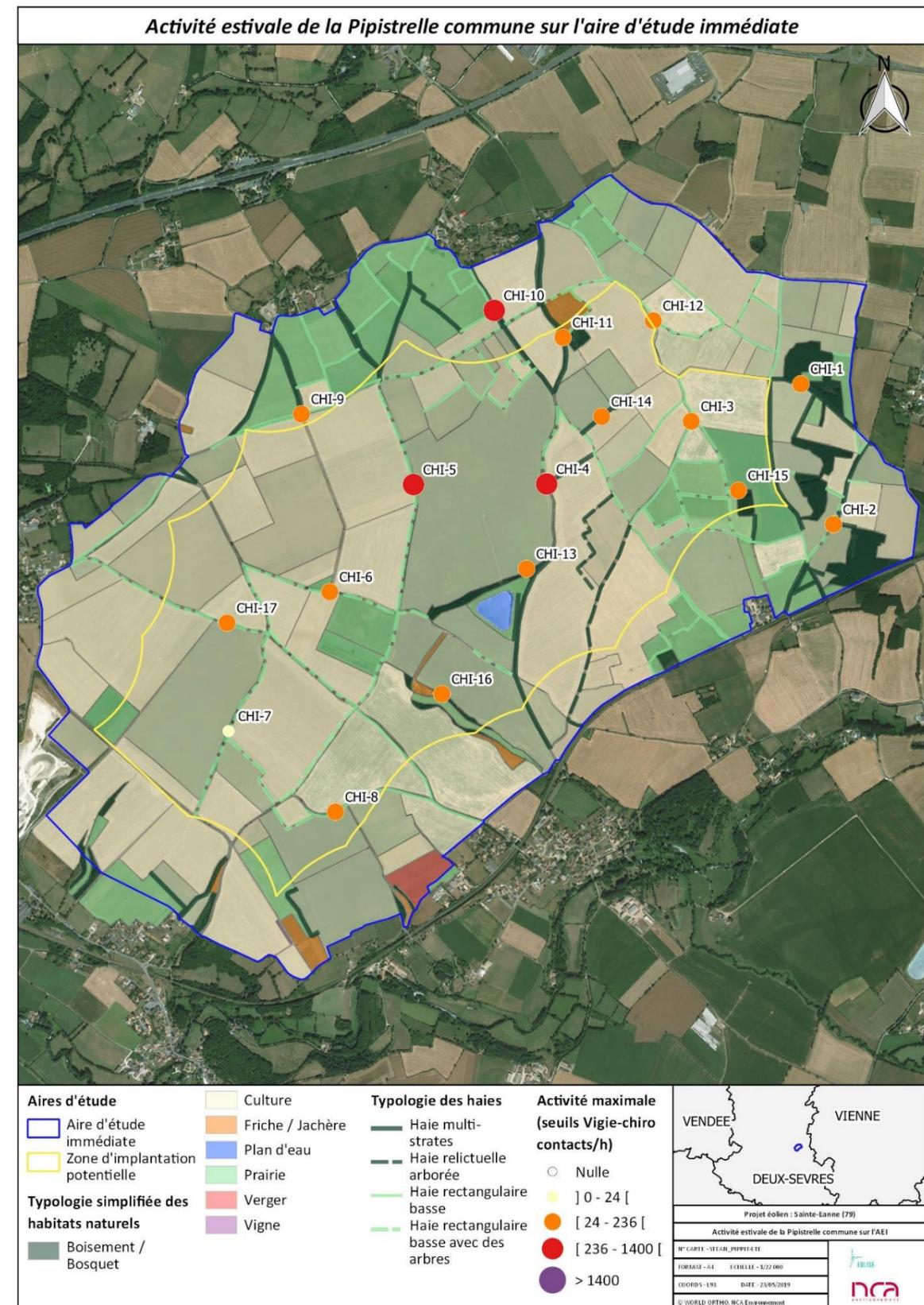
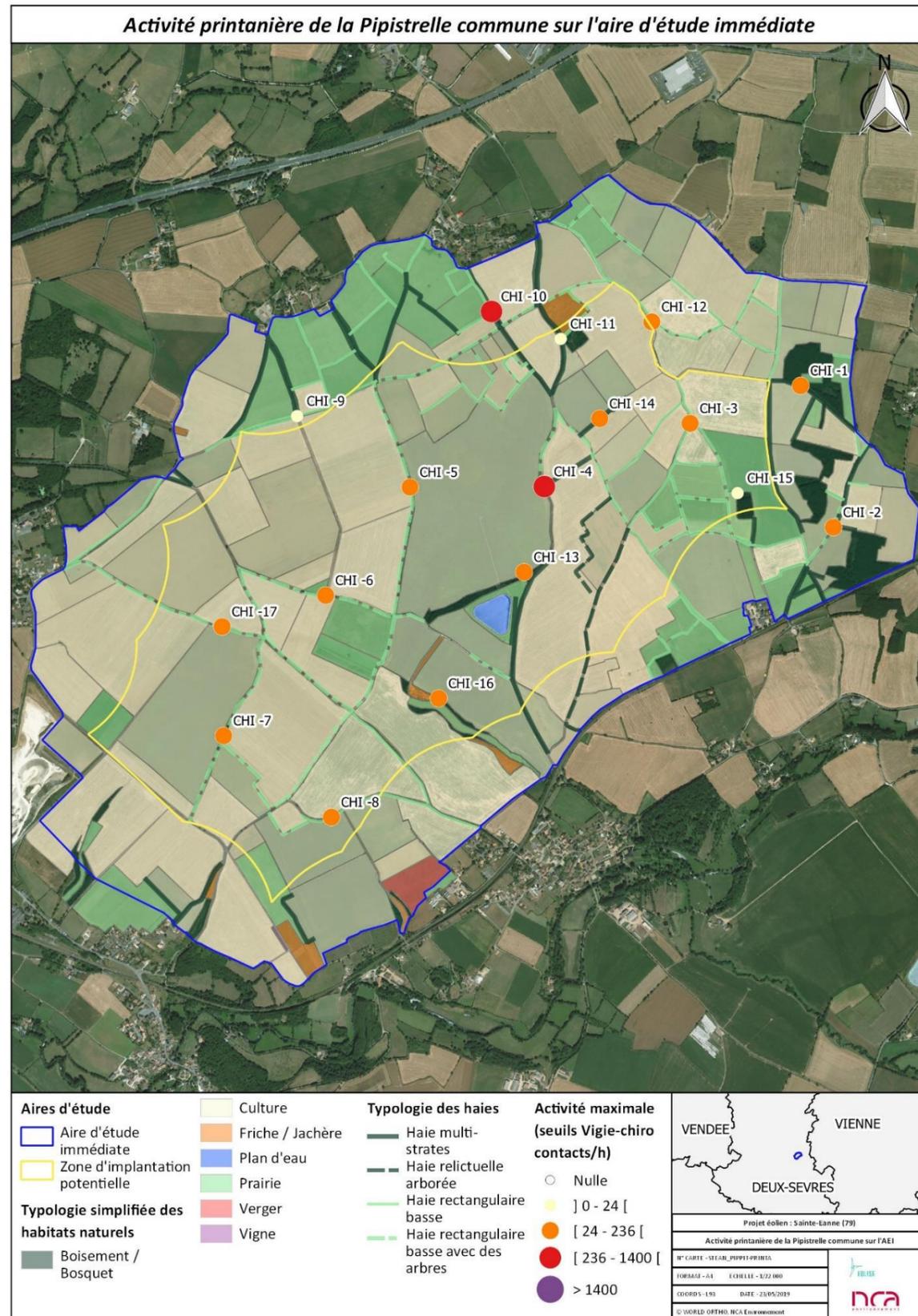
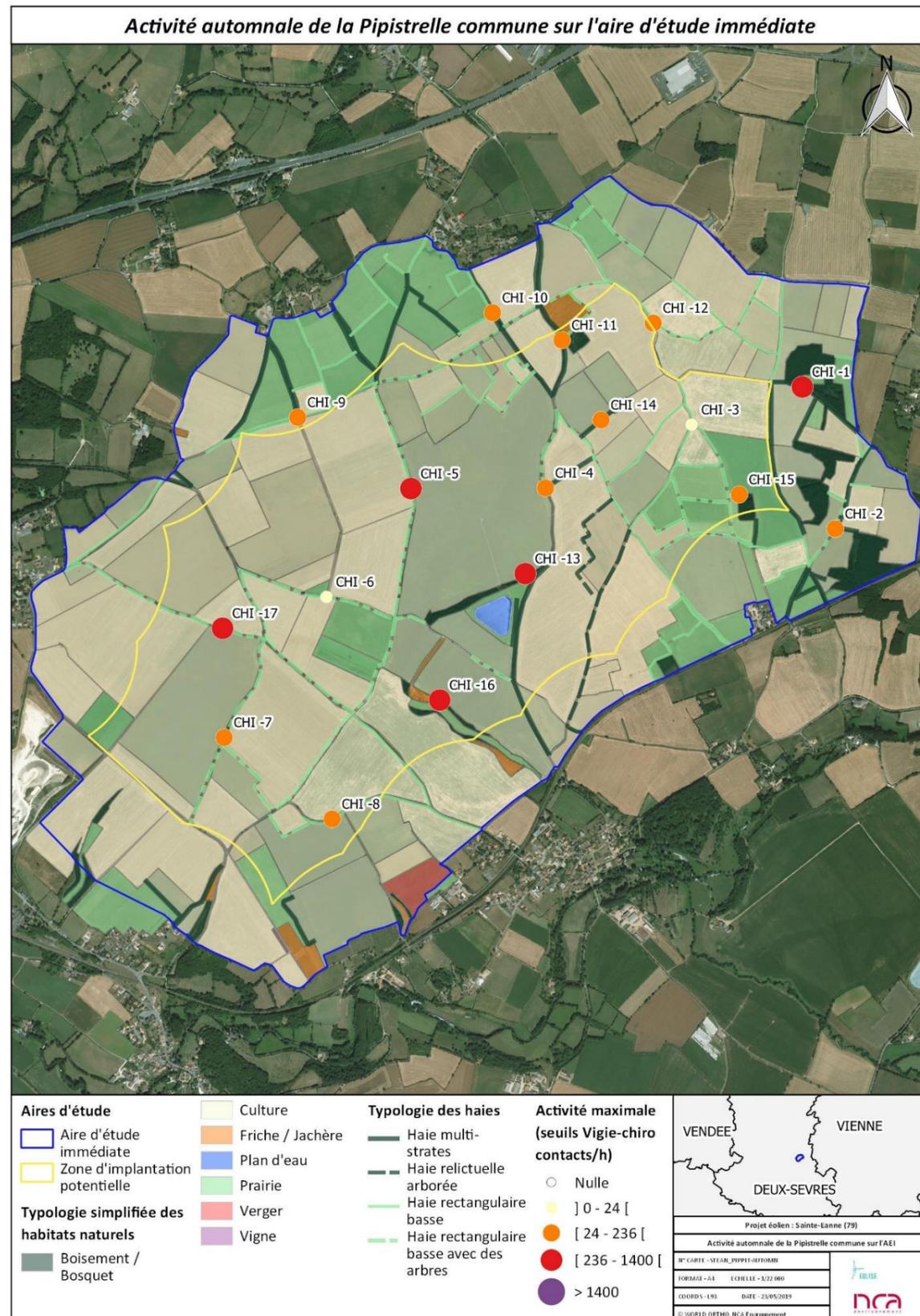


Pipistrelle commune – *Pipistrellus pipistrellus*





Pipistrelle commune - Gilles San Martin

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Quasi-menacée (NT)
Liste rouge régionale	Quasi-menacée (NT)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Commun

Il s'agit de l'espèce la plus répandue en France et en Europe. Elle est généraliste et chasse dans tous les types d'habitats : milieux humides, zones urbaines, zones boisées, prairies, etc. C'est également une des seules espèces qui fréquente les plaines céréalières. En période estivale, les colonies de femelles s'installent dans les greniers tandis que les mâles investissent des anfractuosités diverses. Bien que cette espèce soit la plus commune, les suivis montrent un début de déclin des populations et pourraient, à terme, ne plus être l'espèce la plus abondante d'Europe (Arthur et Lemaire, 2015)

Ses habitats de chasse sont présents dans l'aire d'étude immédiate. Ses habitats de gîtes sont également présents à proximité immédiate (zones de bâti).

La Pipistrelle commune a été contactée sur toutes les nuits d'inventaire avec une activité faible à forte à toutes les saisons en plusieurs points.

Au printemps, l'activité est globalement importante sur l'ensemble des points. Seuls les points CHI-9, CHI-11 et CHI-15 enregistrent une activité faible.

En été, l'activité est modérée à forte sur quasiment toute l'AEI, même en contexte ouvert. Seul le point CHI-7 montre une activité faible.

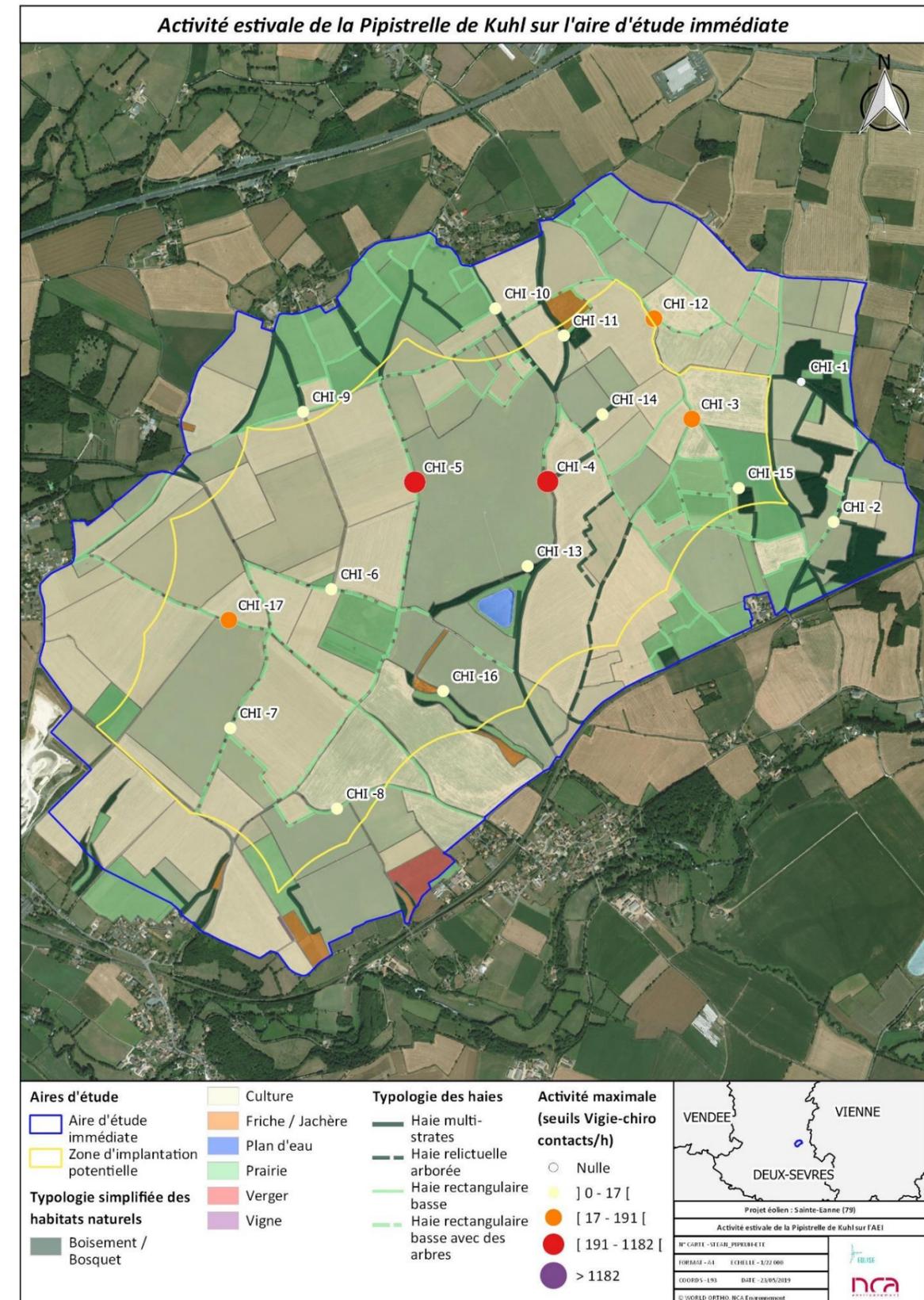
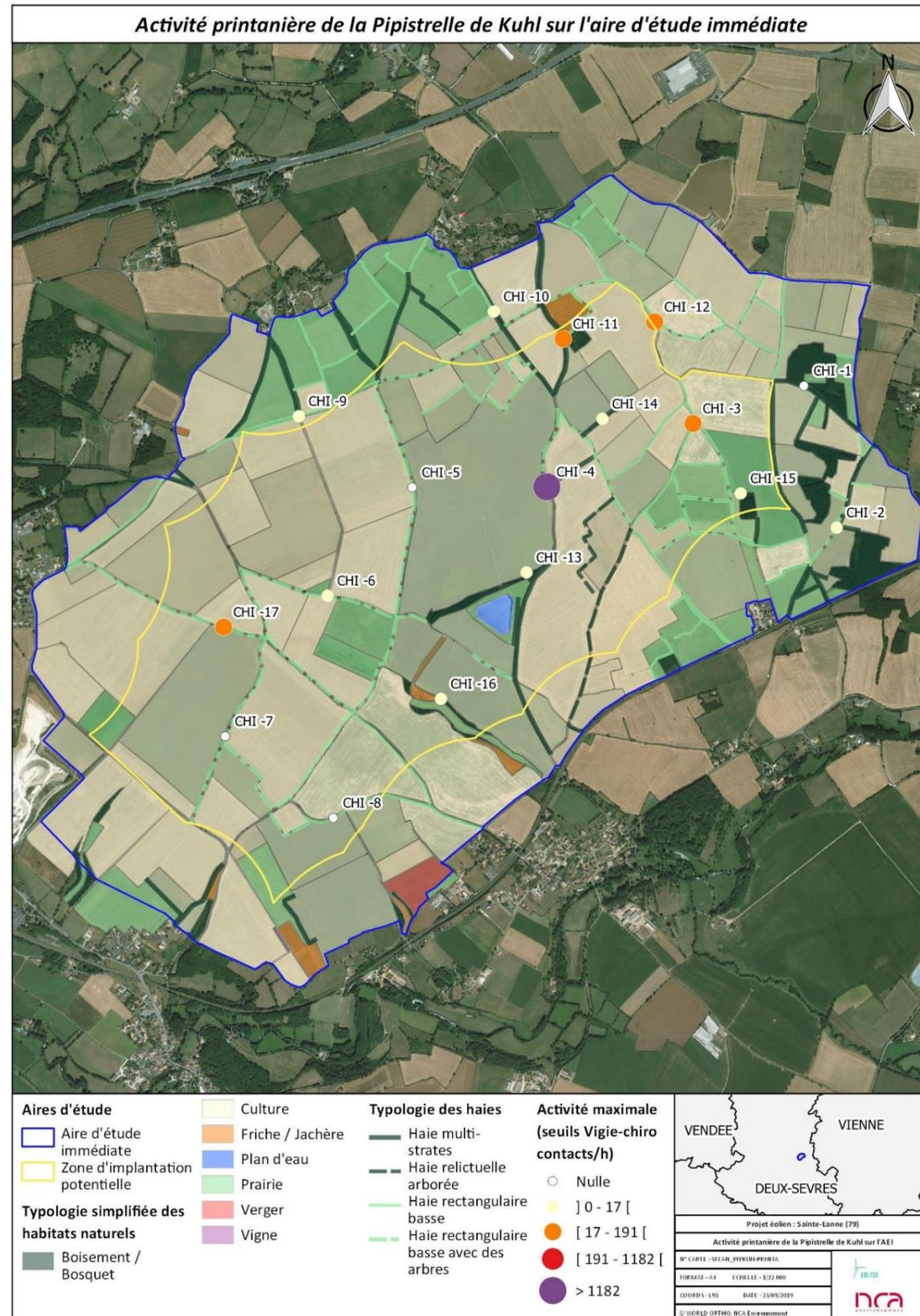
En automne, l'activité est forte sur plusieurs points. Les points CHI-3 et CHI-6 totalisent une activité faible.

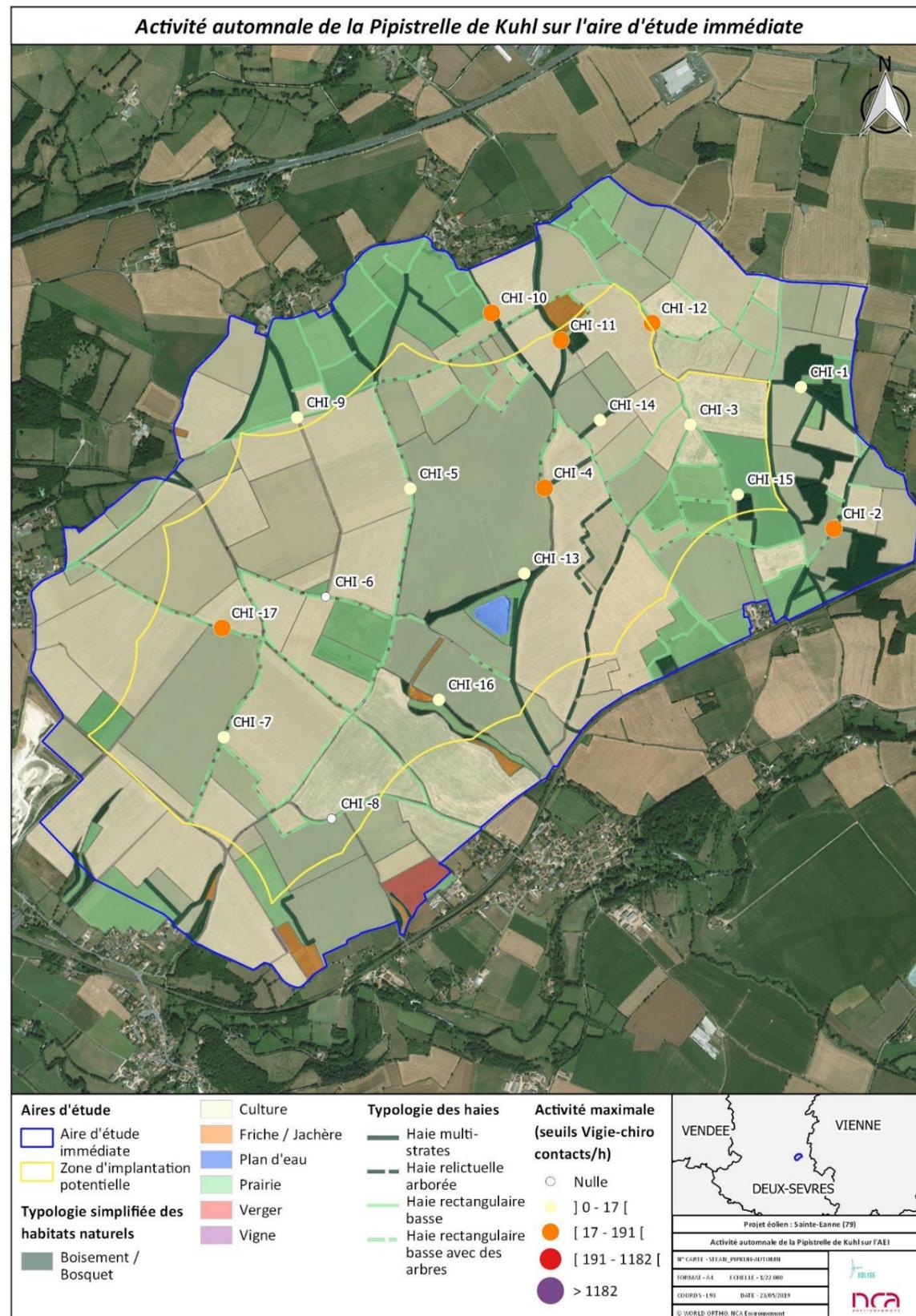
Globalement, l'activité de la Pipistrelle commune semble homogène, modérée à forte sur l'aire d'étude, ce qui est corroboré par son comportement généraliste.

Au regard de l'occurrence très forte et de l'activité forte recensée ponctuellement à toutes les saisons, l'activité globale reste forte pour cette espèce. L'AEI étant favorable pour les habitats de chasse et de gîte de la Pipistrelle commune, l'enjeu fonctionnel en découlant est fort.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Faible	Fort	Forte	Fort

Pipistrelle de Kuhl – *Pipistrellus kuhlii*





Pipistrelle de Kuhl - Luce Meyer

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Quasi-menacée (NT)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez commun

En France, la Pipistrelle de Kuhl est présente partout sauf dans l'extrême Nord et dans le quart Nord-Est. Ses effectifs dans les autres régions sont similaires à ceux de la Pipistrelle commune. Cette espèce est également ubiquiste, elle chasse dans tous les types de milieux, qu'ils soient boisés ou ouverts. A l'instar de la Pipistrelle commune, elle chasse dès le crépuscule. En période estivale, elle colonise en priorité les bâtiments humains. Les connaissances de l'état des populations sont lacunaires puisqu'il s'agit de l'une des espèces les moins étudiées en Europe.

Comme pour la Pipistrelle commune, ses habitats de chasse sont présents sur l'AEI et son habitat de gîte l'est également dans les zones de bâti à proximité immédiate.

Tout comme la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Kuhl a été contactée sur presque toutes les nuits d'inventaires avec une activité faible à très forte. Seule la nuit du 01/10/2018 n'a pas permis d'enregistrer cette espèce.

En période printanière, l'activité reste modérée sur l'ensemble de l'AEI et quelques points enregistrent une activité nulle. L'activité est très hétérogène à cette saison pour cette espèce. Le point CHI-4 enregistre une activité très forte. Quelques individus chassaient en continu au niveau de ce point.

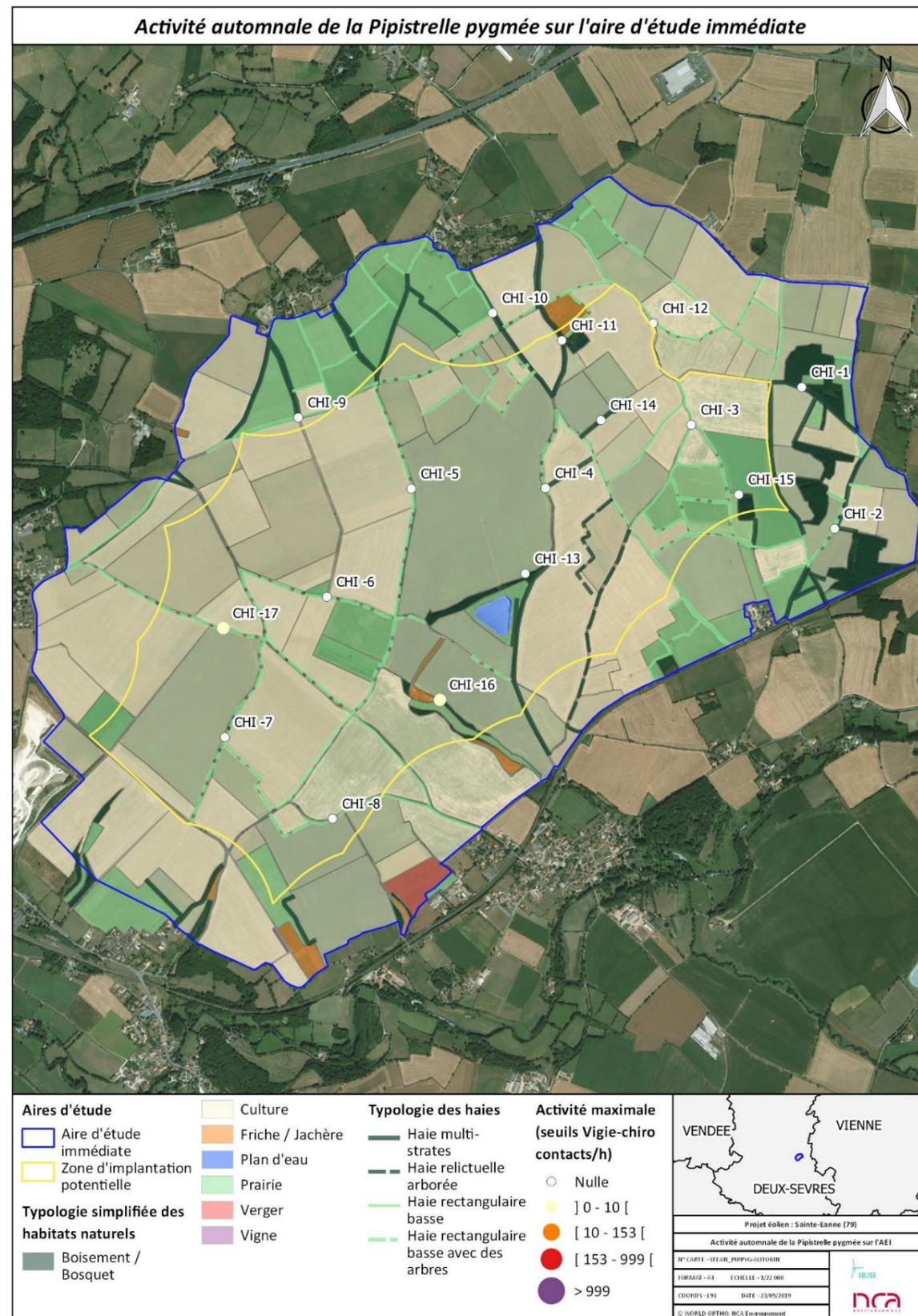
En été, la Pipistrelle de Kuhl est captée localement avec une activité forte en deux points (CHI-4 et CHI-5). Le point CHI-1 montre une activité nulle pour cette espèce, comme en période printanière.

En automne, l'activité reste faible à modérée et les points CHI-6 et CHI-8 montrent une activité nulle.

Au regard de la très forte occurrence et de l'activité relevée, notamment au printemps et en été, une activité globale forte est attribuée à la Pipistrelle de Kuhl, bien que cette espèce semble être plus active localement sur la zone d'étude (nord-est). Néanmoins les fortes activités relevées sur plusieurs points montrent bien que cette espèce fréquente de manière active l'AEI. En prenant en compte la présence des habitats de chasse et de gîte, l'enjeu fonctionnel en découlant est fort.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Modéré	Fort	Forte	Fort

Pipistrelle pygmée – *Pipistrellus pygmaeus*



Pipistrelle pygmée – Laurent Arthur

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Données insuffisantes (DD)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Très rare

C'est la plus petite chauve-souris d'Europe. Elle est surtout abondante dans le pourtour méditerranéen et se retrouve localement en Alsace et dans la partie Ouest de la France. Elle chasse préférentiellement à proximité d'un plan d'eau ou d'une zone humide. Elle passe généralement l'été dans les milieux forestiers, sous des écorces d'arbres. En Poitou-Charentes, cette espèce est captée de temps en temps, mais les connaissances sur les populations sont très lacunaires. Sa présence reste encore considérée comme erratique.

Son habitat de chasse est peu présent et son habitat de gîte est absent sur l'AEI.

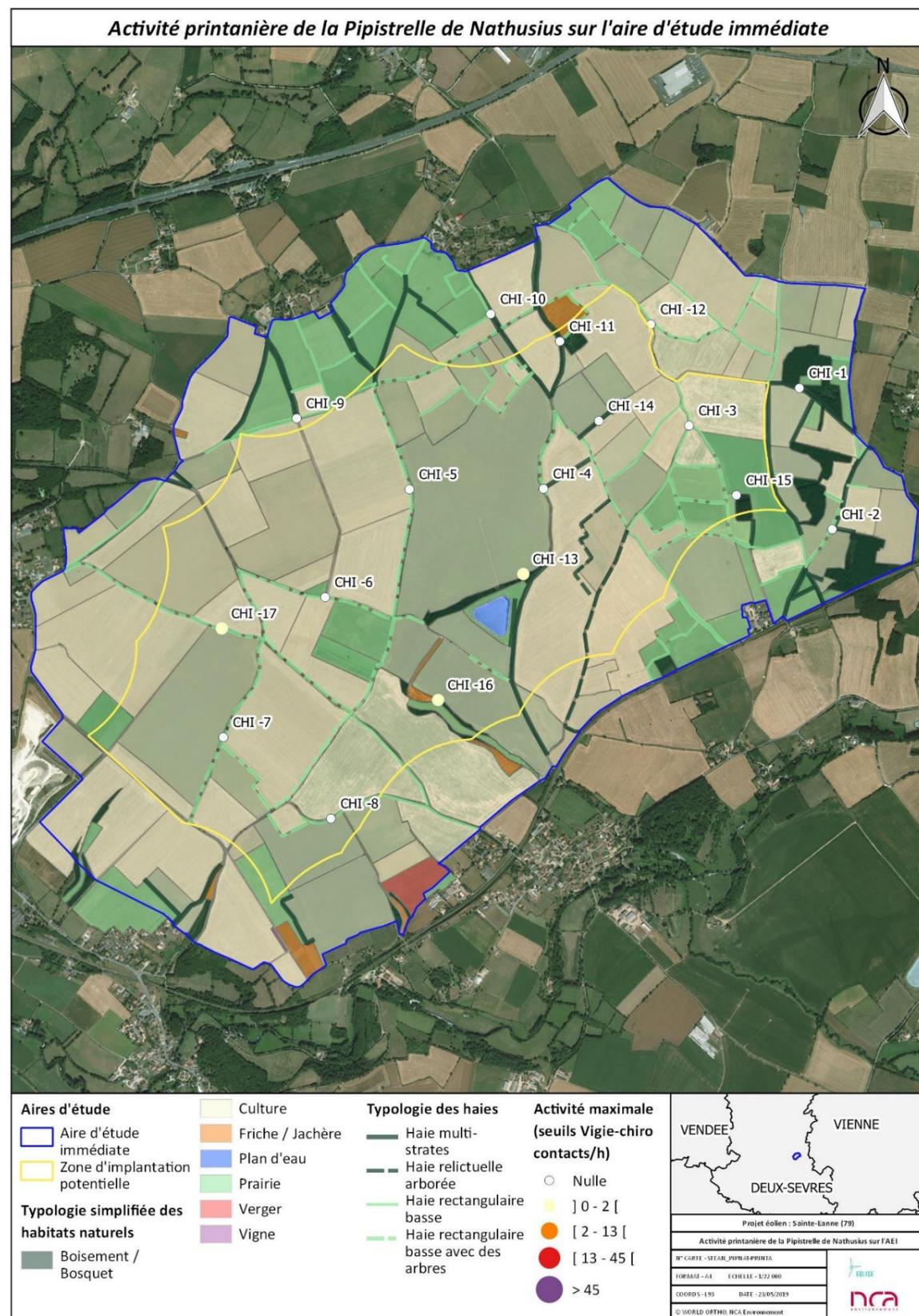
La Pipistrelle pygmée a été contactée lors d'une seule nuit d'inventaire en automne (22/08/2018). L'activité se limitait à chaque fois à des contacts ponctuels (1 à 2 contacts).

Cette espèce n'a été contactée que sur les points passifs CHI-16 et CHI-17 au sud et à l'ouest de l'aire d'étude. Il n'est pas impossible qu'ils s'agissent d'individus en transit migratoire.

Au regard de l'activité très faible et de la très faible occurrence, l'activité globale de cette espèce est très faible. L'AEI n'étant pas favorable pour le gîte de cette espèce et présentant peu de potentiel de territoires de chasse, l'enjeu fonctionnel est très faible.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Très forte	Modéré	Très faible	Très faible

Pipistrelle de Nathusius – *Pipistrellus nathusii*



Pipistrelle de Nathusius - CPEPESC FC

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Quasi-menacée (NT)
Liste rouge régionale	Quasi-menacée (NT)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Très rare

Cette espèce de Pipistrelle n'est pas présente partout en France. Elle est abondante dans le Nord de la France et dans le Sud méditerranéen, mais n'est que rarement contactée dans la région Poitou-Charentes. C'est une espèce dont le comportement migratoire est très prononcé. Ses terrains de chasse sont majoritairement des milieux boisés diversifiés. En période estivale, elle colonise des gîtes arboricoles. Les populations du centre-ouest de l'Europe semblent être en augmentation et elle semble s'étendre vers l'ouest et le sud de son aire de répartition. Des nouvelles colonies sont régulièrement découvertes en France (Arthur et Lemaire, 2015).

Son habitat de chasse et son habitat de gîte ne sont pas présents sur l'AEI.

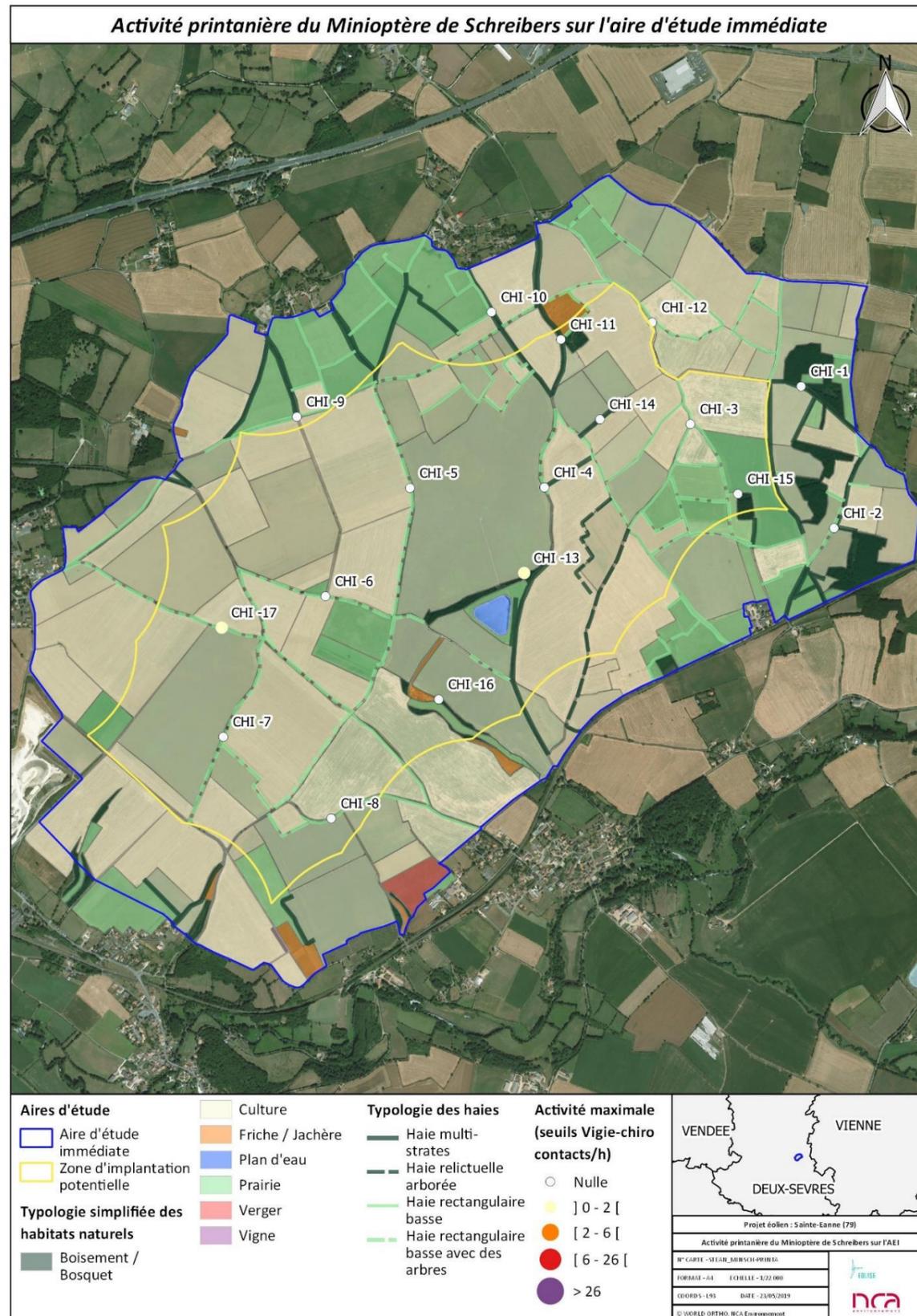
La Pipistrelle de Nathusius a été contactée lors de deux nuits d'inventaire au printemps (23/04/2019 et 29/05/2018) avec une activité faible à chaque fois (contacts ponctuels).

Au regard des dates auxquelles cette espèce a été contactée, il est probable qu'ils s'agissent d'individus en transit migratoire (migration printanière).

La faible occurrence et l'activité faible permettent d'attribuer une activité globale très faible pour la Pipistrelle de Nathusius. L'AEI ne présentant pas d'intérêt pour la chasse et le gîte de cette espèce, l'enjeu fonctionnel est donc très faible.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Très forte	Faible	Très faible	Très faible

Minioptère de Schreibers – *Miniopterus schreibersii*



Minioptère de Schreibers - Nature Isère

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe II et IV
Liste rouge nationale	Vulnérable (VU)
Liste rouge régionale	En danger critique (CR)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Rare

Cette chauve-souris de taille moyenne est d'affinité méridionale, bien répartie dans le sud de la France. C'est une espèce cavernicole, qui affectionne surtout les grottes naturelles ou les ouvrages d'art. Elle chasse le long des lisières, dans les mosaïques d'habitats et dans les zones éclairées artificiellement. En dehors des zones urbanisées, il apprécie les massifs forestiers, les cultures bocagères, les boisements alluviaux et autres milieux riches en hétérocères. Les populations de cette espèce sont fragiles, notamment en hiver. Il s'agit d'une chauve-souris très sensible au dérangement. De plus, son comportement cavernicole la rend vulnérable de par la destruction ou le comblement des cavités. En France on recense seulement quelques dizaines de cavités renfermant un rassemblement important de Minioptères (Arthur et Lemaire, 2015).

L'habitat préférentiel de gîte n'est pas présent sur l'AEI, mais son habitat de chasse est présent.

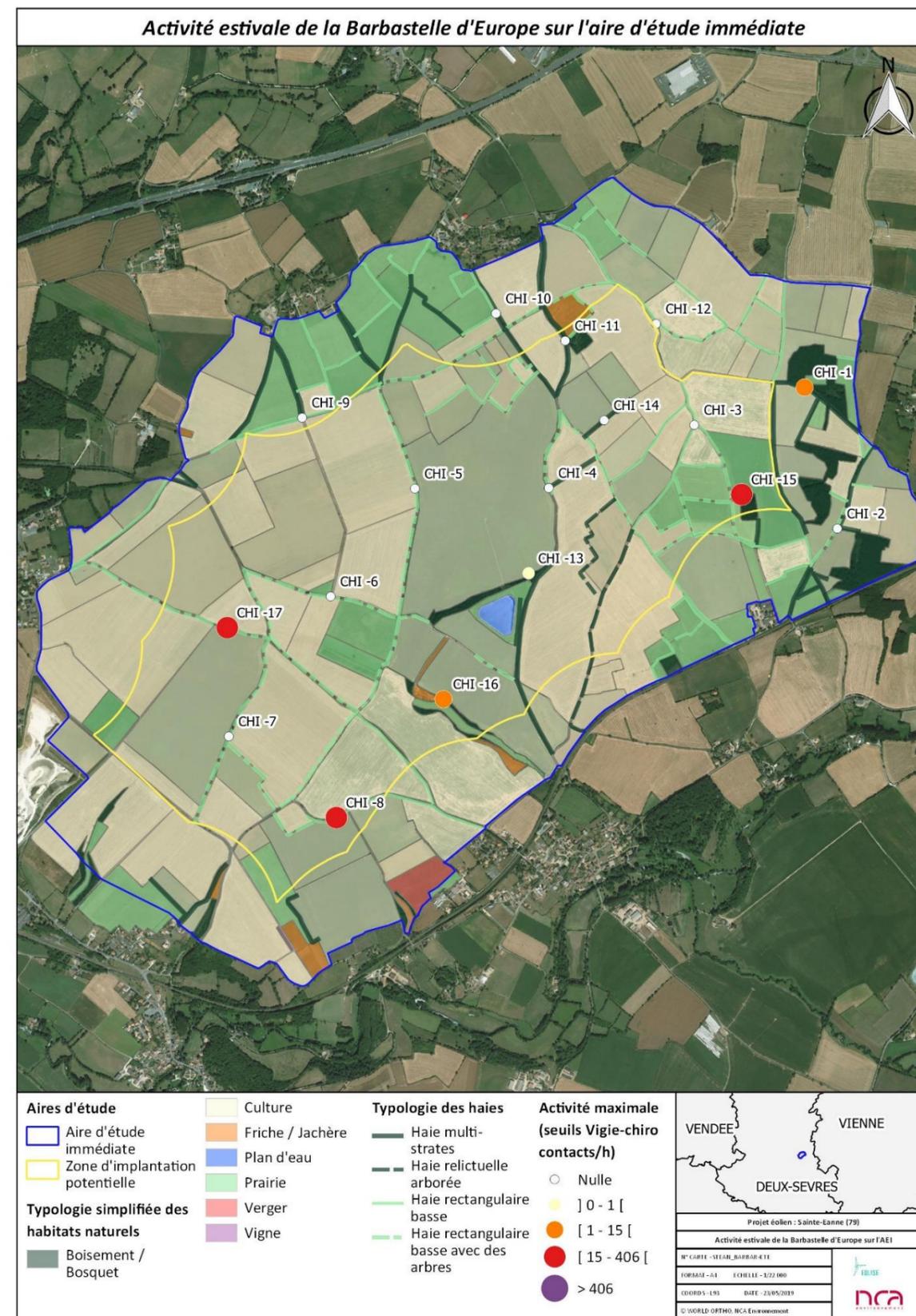
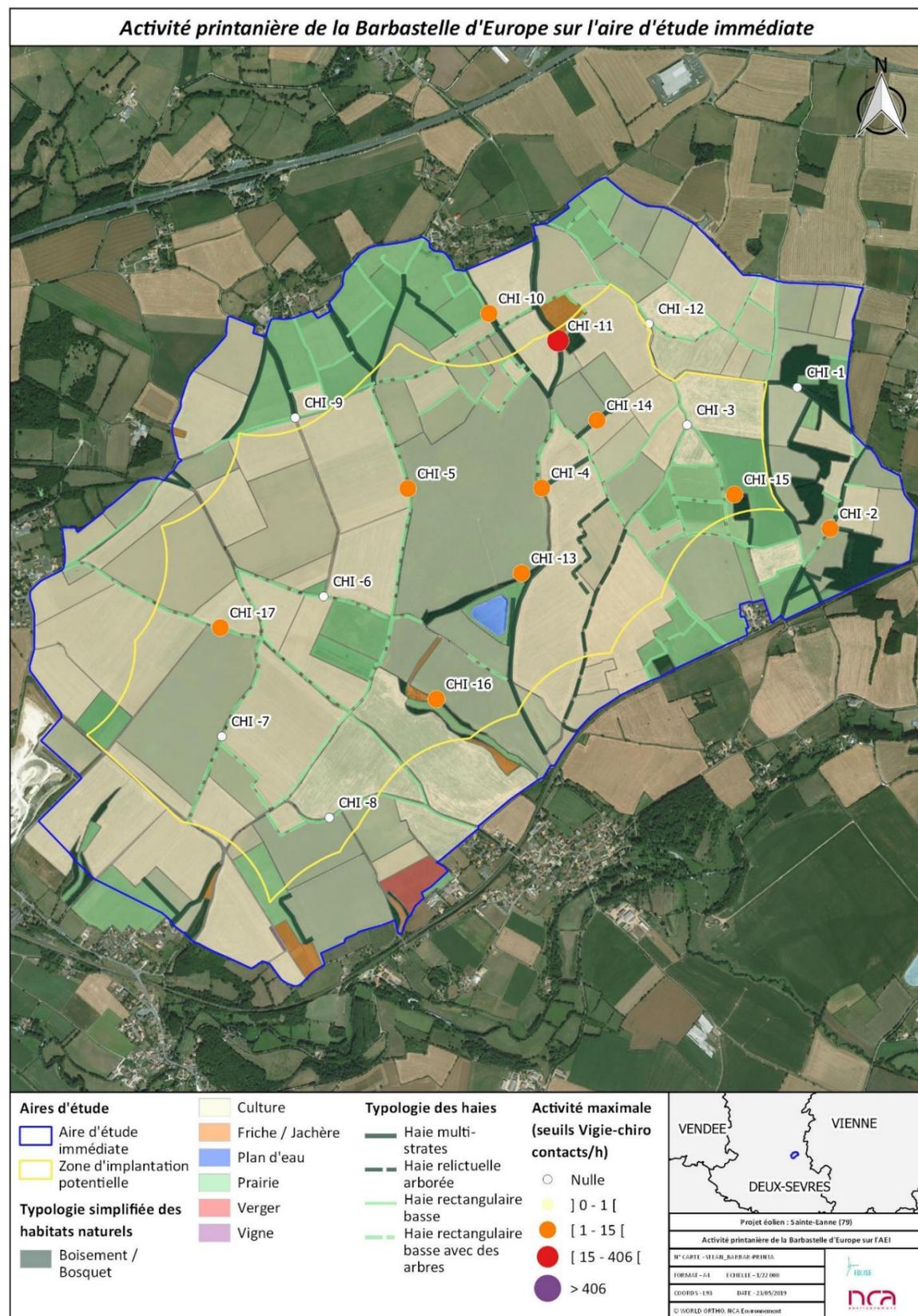
Le Minioptère de Schreibers a été contacté lors d'une seule nuit d'inventaire en période printanière (07/05/2018), avec une activité faible à chaque fois (contacts ponctuels).

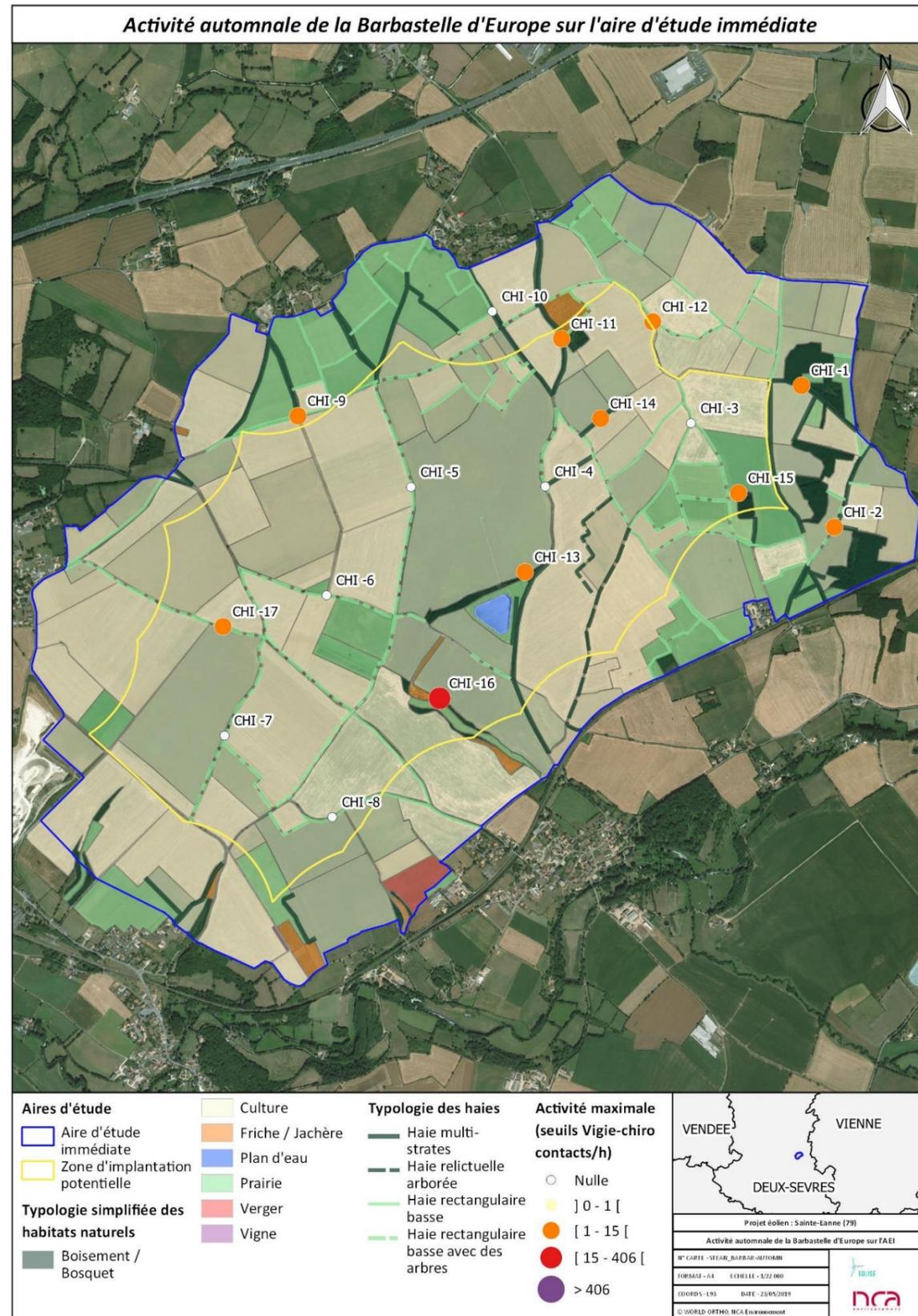
L'activité du Minioptère de Schreibers est donc très localisée, sur seulement deux points d'écoute. Au regard de la faible occurrence et de la très faible activité (contacts ponctuels), il est fort probable qu'ils s'agissent d'individus en transit sur l'aire d'étude immédiate.

L'activité globale de cette espèce est très faible. L'habitat préférentiel de gîte n'est pas présent sur l'AEI, mais l'habitat de chasse y est présent. Le croisement de ces deux paramètres aboutit à un enjeu fonctionnel faible.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Très forte	Fort	Très faible	Faible

Barbastelle d'Europe – *Barbarstella barbastellus*





Barbastelle d'Europe - LPO Rhône-Alpes

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe II et IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Préoccupation mineure (LC)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez commun

L'espèce est présente partout, mais est rare dans le Bassin parisien et sur le pourtour méditerranéen. En période estivale, elle se loge presque toujours contre le bois (bâtiments humains ou écorces d'arbres forestiers). Elle chasse à la nuit presque noire ; ses territoires de chasse sont les milieux forestiers, les zones humides et les zones agricoles bordées de haies. Elle mange presque uniquement des micros Lépidoptères. Après avoir subi un fort déclin dû à l'utilisation de pesticides (DDT notamment), la population européenne de la Barbastelle d'Europe a ré-augmenté.

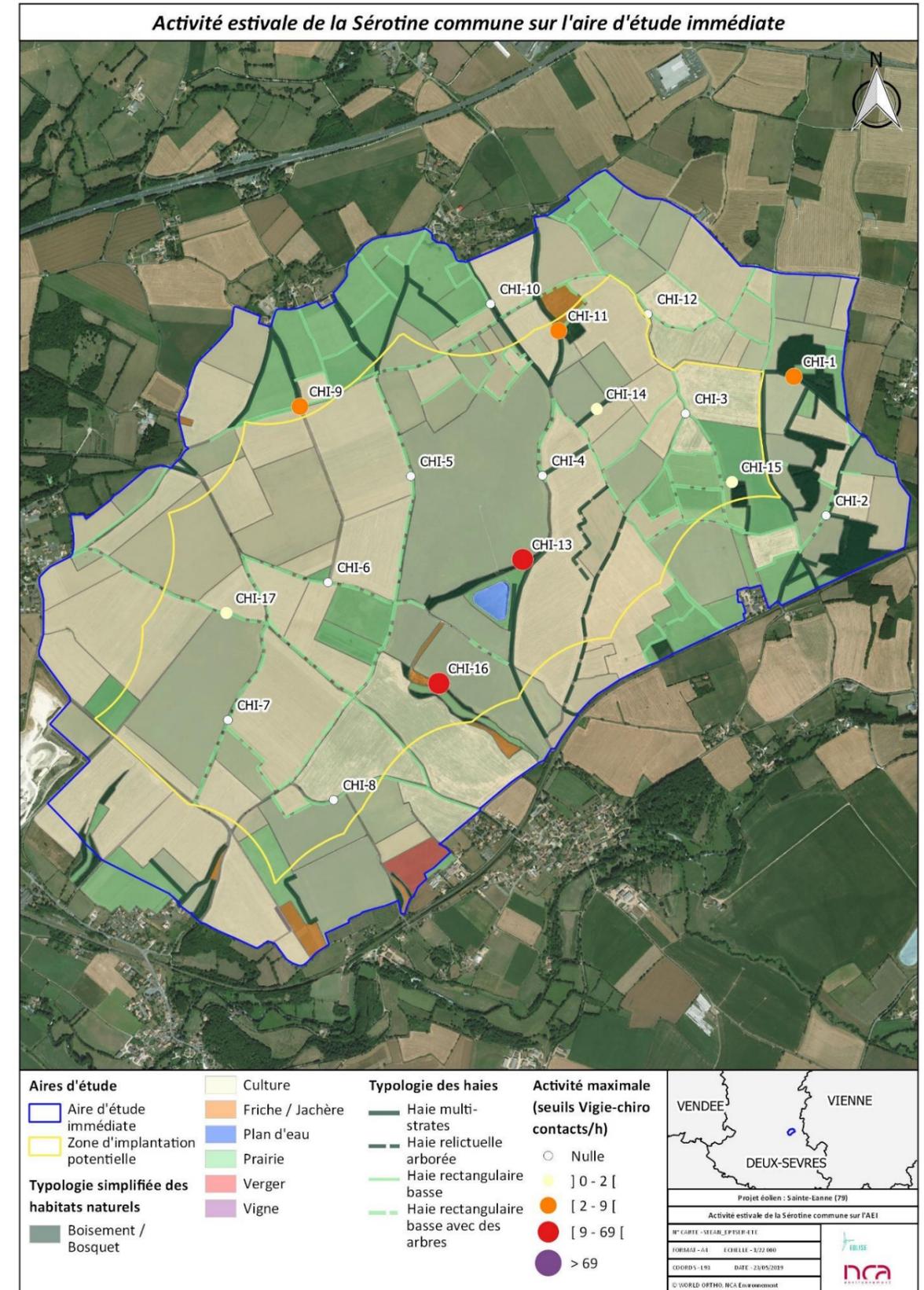
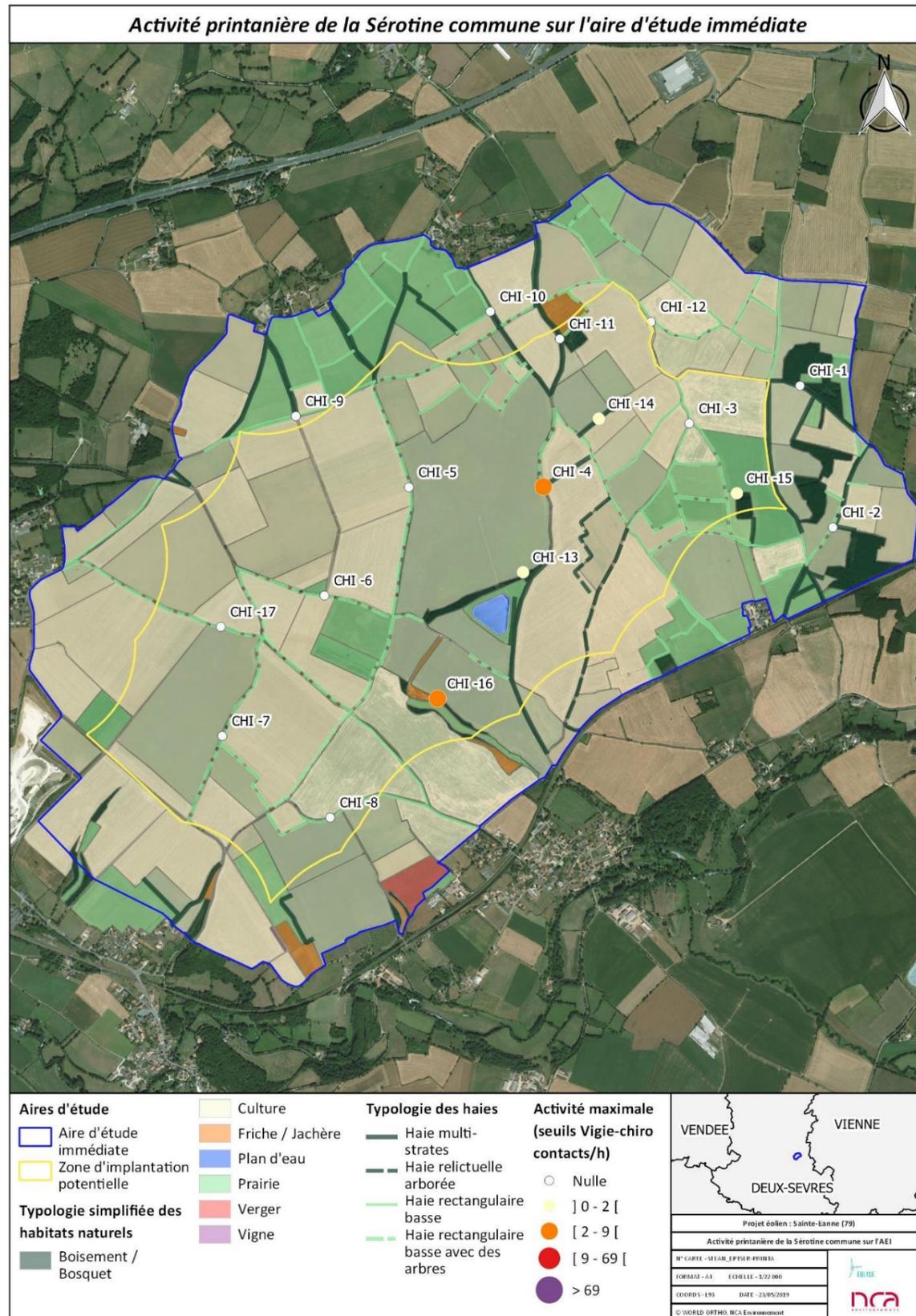
Son habitat de chasse est présent sur l'AEI et elle présente des potentialités pour le gîte de cette espèce (zones urbaines à proximité).

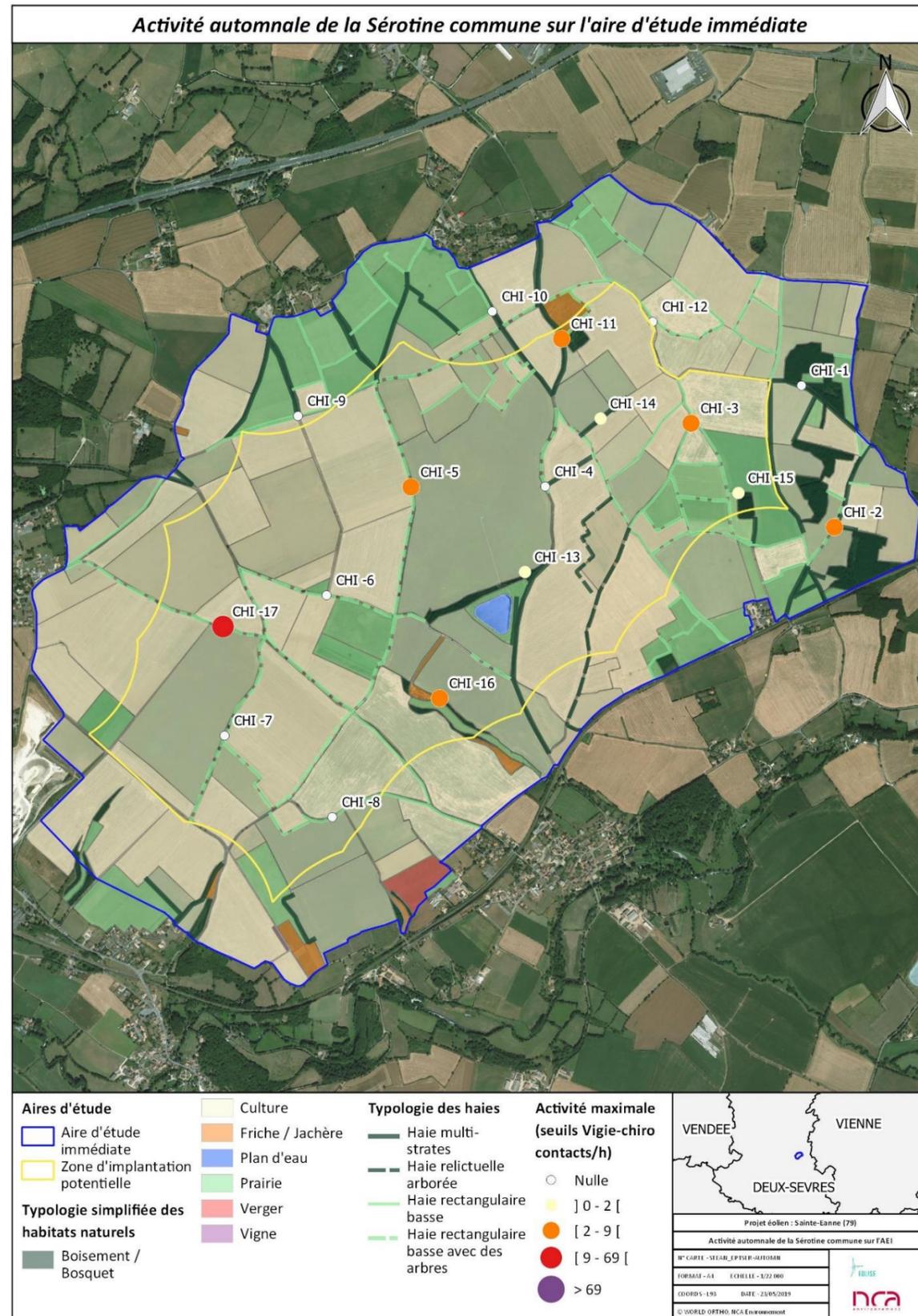
L'espèce a été contactée sur toutes les nuits d'échantillonnage avec une activité faible à forte. Au printemps, le point CHI-11 enregistre une activité forte et plusieurs points une activité modérée. En revanche, plusieurs points montrent une activité nulle pour cette espèce. En été, l'activité est forte en trois points (CHI-8, CHI-15 et CHI-17) et modérée aux points CHI-1 et CHI-16. Tous les autres points enregistrent une activité nulle, sauf le point CHI-13 (faible). La répartition de l'activité en été est totalement différente qu'au printemps, ce qui illustre bien le comportement aléatoire des Chiroptères. En automne, l'activité de la Barbastelle d'Europe est plus homogène et est modérée à forte sur les points situés sur les haies multi-strates ou relictuelles arborées.

La très forte occurrence de l'espèce associée à une activité modérée à forte à toutes les saisons induit une activité globale forte pour la Barbastelle d'Europe. En croisant cette activité avec le potentiel pour le gîte de cette espèce et la présence d'un territoire de chasse, l'enjeu fonctionnel en résultant est fort.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Fort	Forte	Fort

Sérotine commune – *Eptesicus serotinus*





Sérotine commune - Gilles San Martin

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Quasi-menacée (NT)
Liste rouge régionale	Quasi-menacée (NT)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Commun

Cette chauve-souris de grande taille est présente sur l'ensemble du territoire français. Inféodée aux milieux semi-ouverts, elle chasse dans les bocages, les zones humides, le long des lisières et dans les allées de sous-bois. La période de chasse est concentrée en première partie de nuit et elle rejoint ses territoires de chasse en volant à hauteur de végétation. C'est une espèce lucifuge qui passe l'été dans les bâtiments humains non éclairés. C'est une espèce qui est relativement plastique en termes de préférence de milieux. Elle exploite les plaines, mais également les bocages, les villes et apprécie fortement les milieux mixtes. De nombreuses colonies sont recensées, notamment dans le Cher où une estimation des populations donne un minimum de 6 000 individus sur une surface de 7 000m².

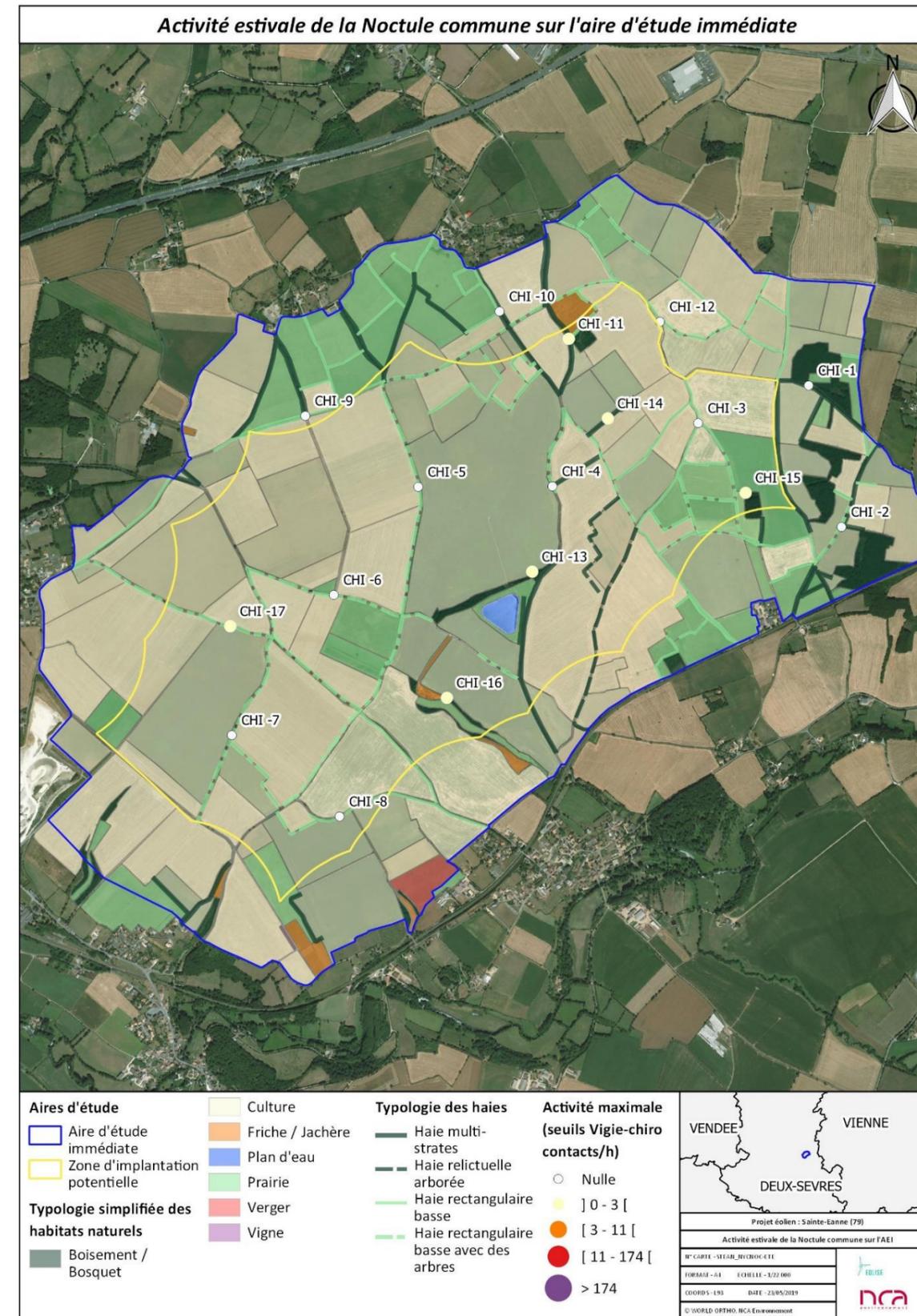
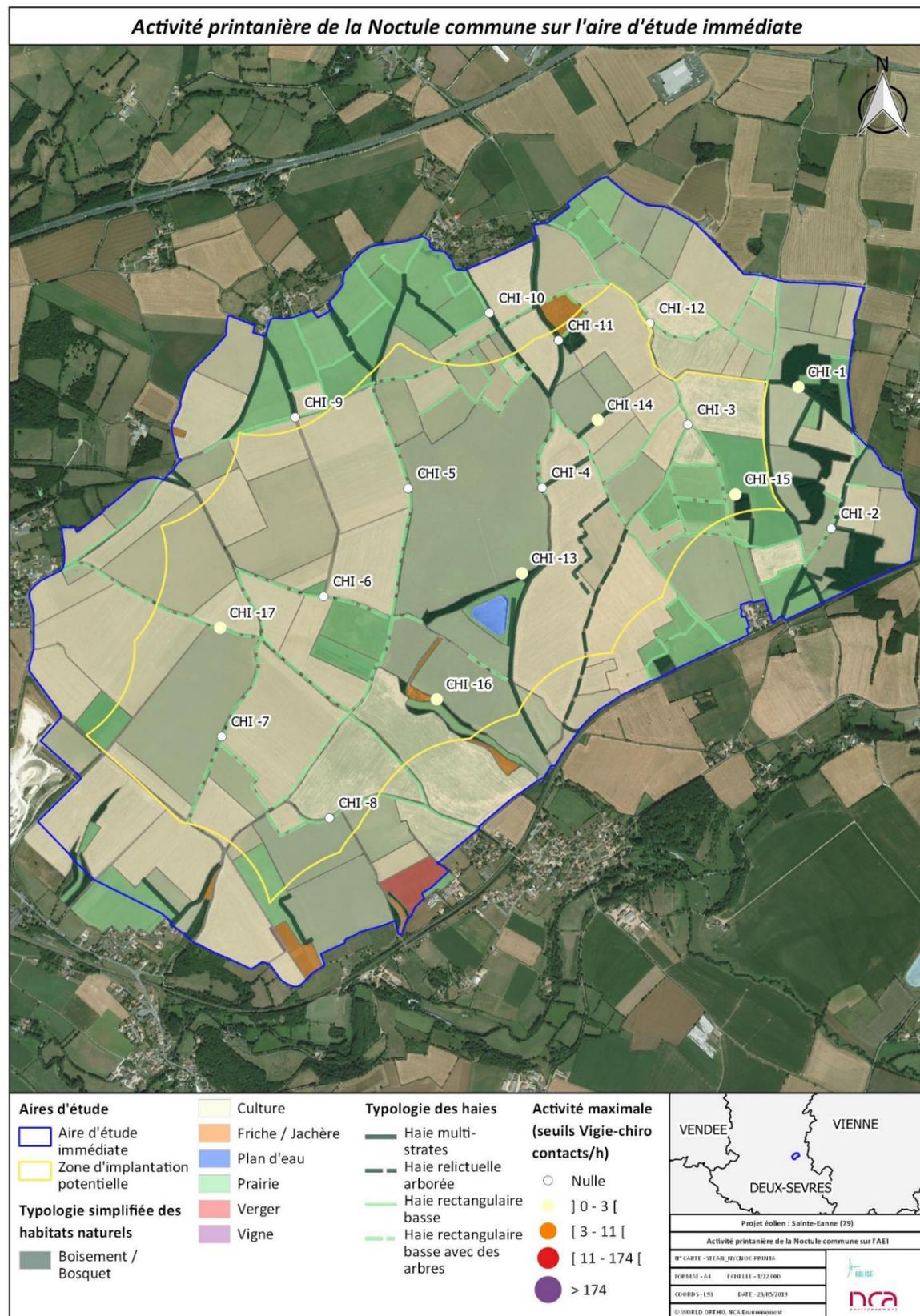
Ses habitats de chasse sont peu présents sur l'AEI (limités aux lisières, et petites zones de bocages). L'aire d'étude immédiate présente peu de potentiel pour le gîte de cette espèce, bien que les zones de bâti à proximité puissent présenter un potentiel.

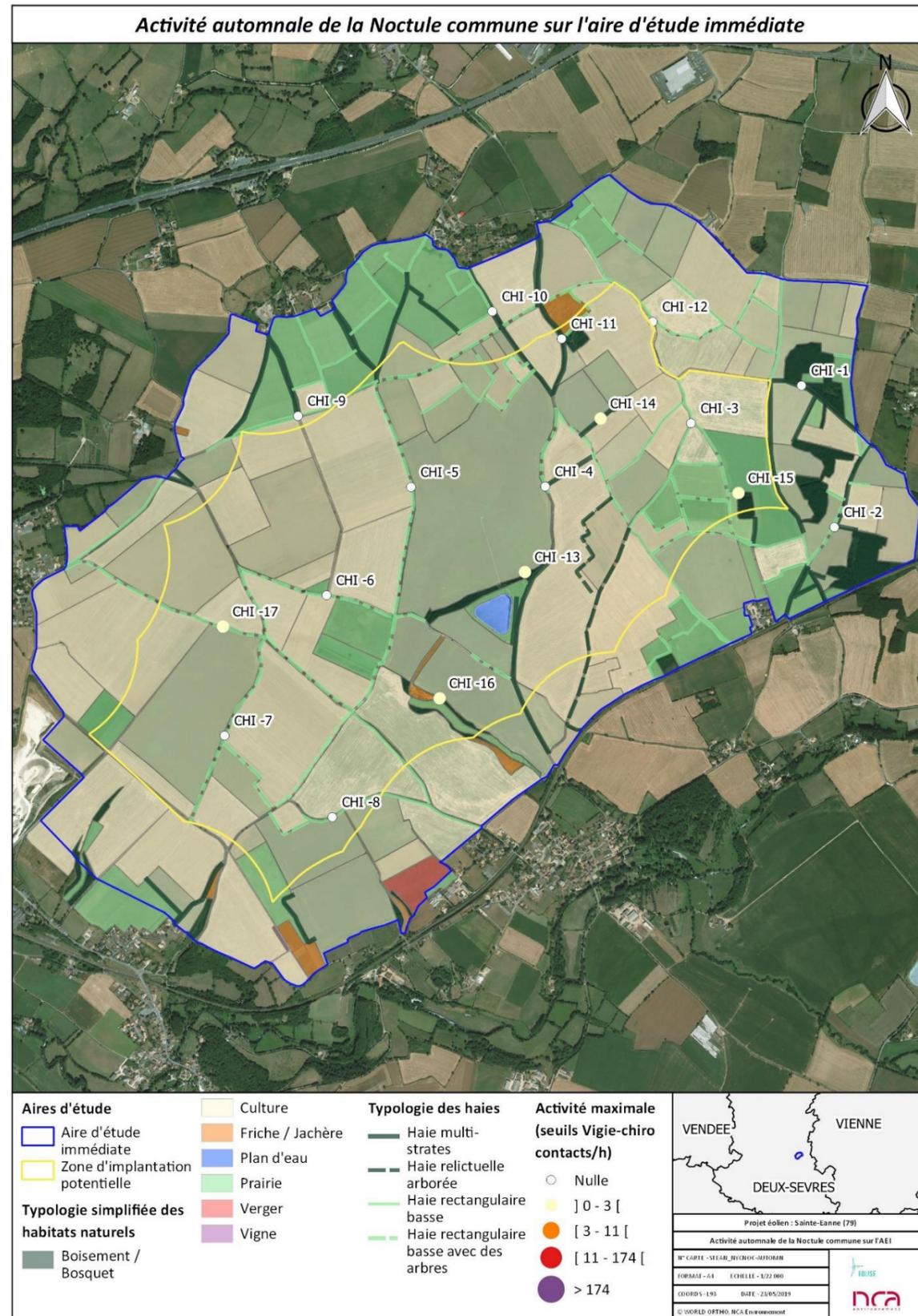
La Sérotine commune a été contactée sur presque toutes les nuits d'échantillonnage avec une activité faible à forte. Elle n'a pas été contactée sur la nuit du 25/10/2018 uniquement. Au printemps, seuls deux points présentent une activité modérée (CHI-4 et CHI-16) et trois points une activité faible (CHI-13, CHI-14 et CHI-15). Les autres points montrent une activité nulle. En été, l'activité est localisée, mais bien marquée. Les points CHI-13 et CHI-16 montrent une activité forte et les points CHI-1, CHI-9 et CHI-11 une activité modérée. En période automnale l'activité est plus hétérogène. Elle est forte sur le point CHI-17 et modérée en quelques points.

La très forte occurrence, associée à une activité localement forte en été et automne induit une activité globale forte. Ces observations montrent que la Sérotine commune fréquente bien l'AEI de manière régulière, bien qu'elle ne soit pas associée à des points d'écoute en particulier. Cependant, la zone d'étude n'est pas très favorable pour cette espèce, avec des territoires de chasse assez restreints. L'enjeu fonctionnel résultant est modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Faible	Modéré	Forte	Modéré

Noctule commune – *Nyctalus noctula*





Noctule commune - LPO Rhône-Alpes

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Vulnérable (VU)
Liste rouge régionale	Vulnérable (VU)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez commun

Cette espèce est commune dans tout le Centre-Ouest de la France et se fait plus rare au Nord et sur le littoral. C'est une espèce de haut vol qui chasse dans les milieux forestiers, les prairies et au-dessus des étangs. Elle fait également partie des espèces qui chassent en début de soirée. Concernant la migration, cette espèce est capable de parcourir des centaines de kilomètres et se retrouve parfois en grand groupe d'individus pour migrer. La Noctule commune utilise les cavités arboricoles comme gîtes d'été. Les connaissances sur les populations de cette espèce sont lacunaires. Des suivis réalisés à l'aide de la pose de nichoirs artificiels permettent d'augmenter les connaissances actuelles sur les populations.

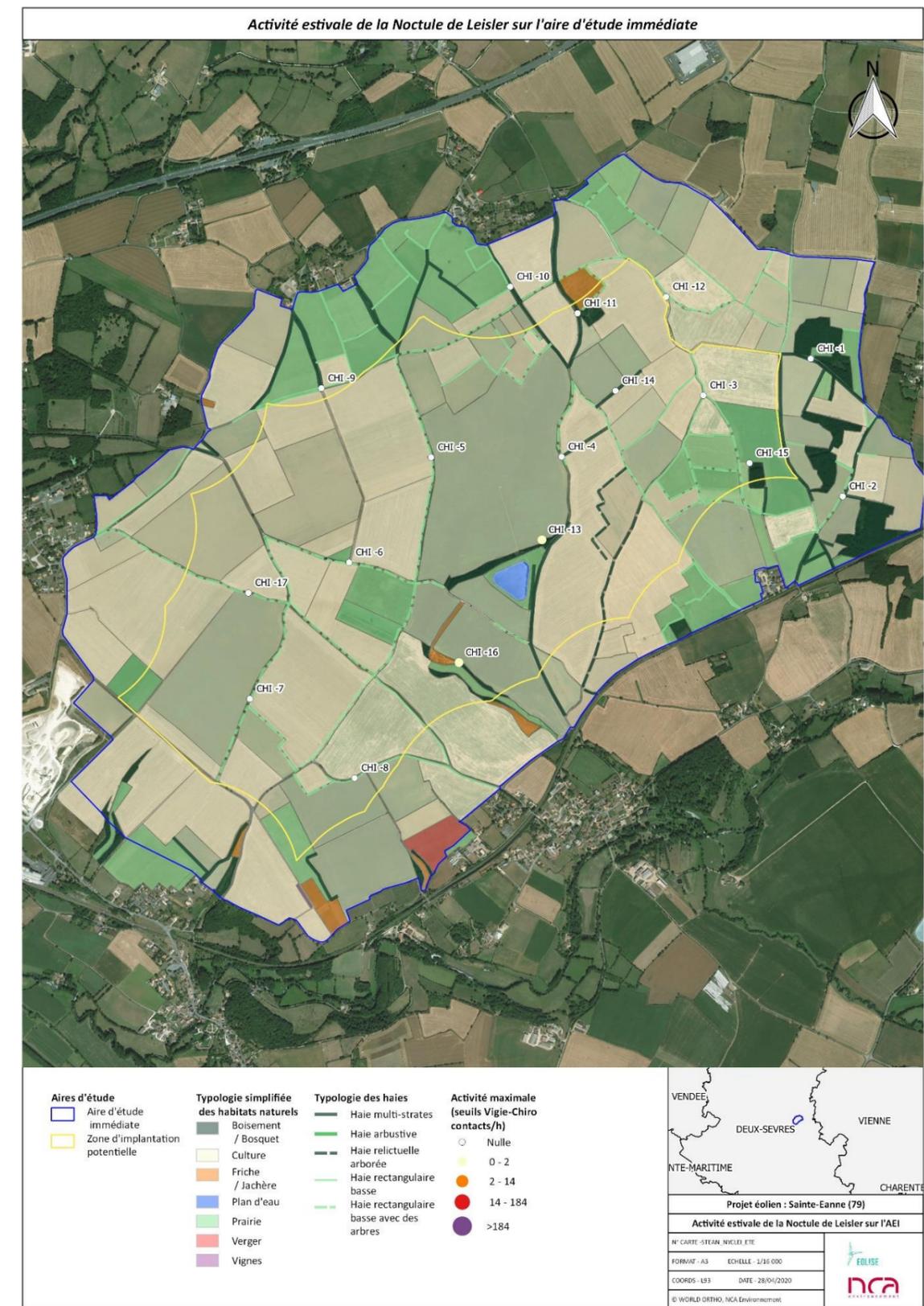
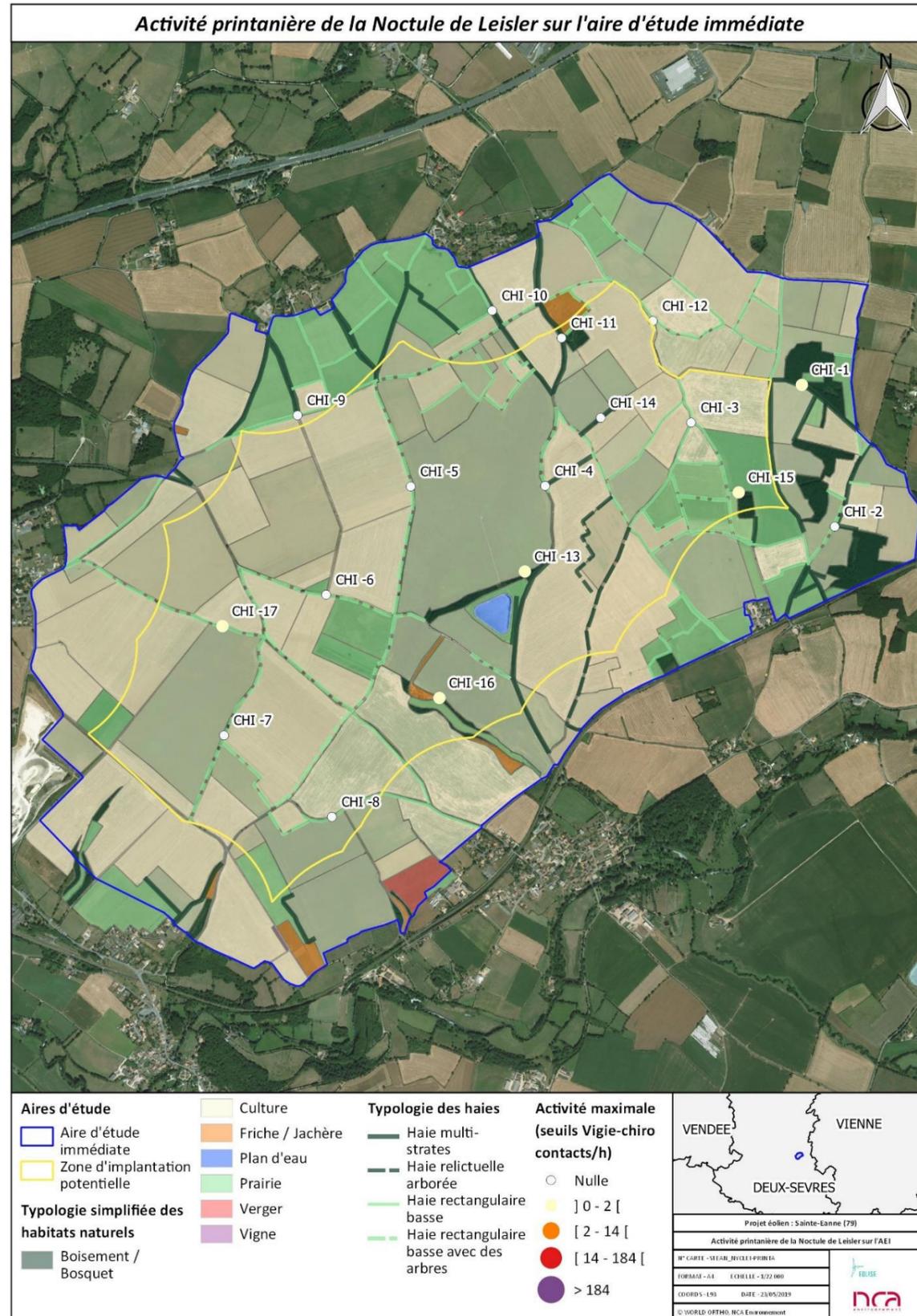
Ses habitats de chasse sont peu présents sur l'AEI. Concernant ses habitats de gîte, l'AEI ne présente pas de contexte favorable, les boisements étant relativement jeunes.

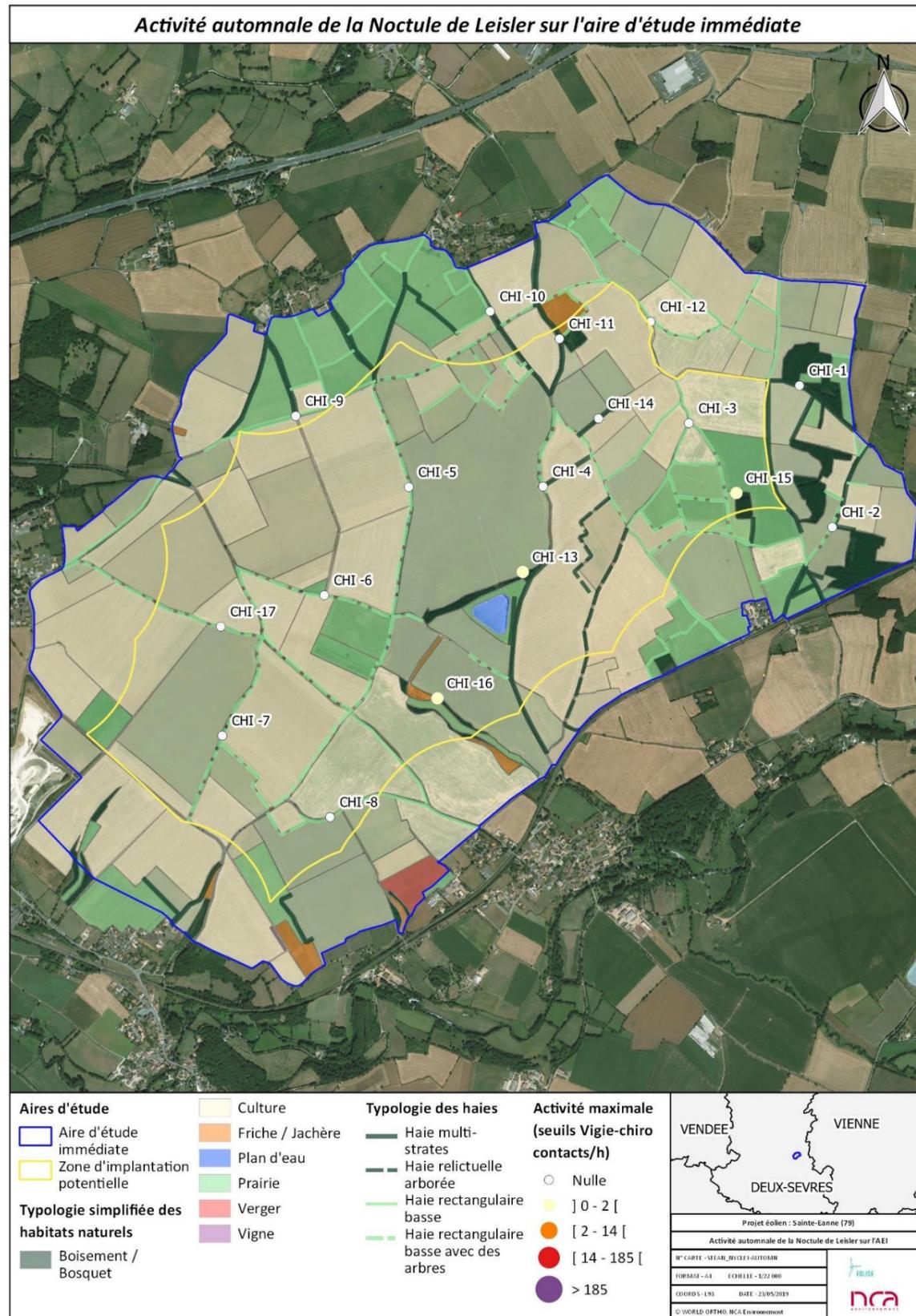
La Noctule commune a été contactée sur dix nuits d'inventaire avec une activité faible à chaque fois. A toutes les saisons, la Noctule commune présente une activité faible, se limitant à des contacts ponctuels sur seulement quelques points.

L'activité globale en résultant est une activité faible, qui, associée au faible potentiel de l'AEI pour la chasse et le gîte de la Noctule commune, induit un enjeu fonctionnel très faible.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Forte	Faible	Faible	Très faible

Noctule de Leisler – *Nyctalus leisleri*





Noctule de Leisler - Laurent Arthur

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Quasi-menacée (NT)
Liste rouge régionale	Quasi-menacée (NT)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez rare

La Noctule de Leisler est rare dans le Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest de la France et relativement abondante dans le Sud-Est. Elle gîte en été dans des cavités arboricoles et est quelquefois retrouvée dans des combles de bâtiments. Ses territoires de chasse sont variés, mais elle chasse préférentiellement dans des milieux boisés (forêts caduques, forêts mixtes, étangs forestiers, etc.). Il n'est pas non plus rare de la contacter en survol de plaines céréalières. A l'instar de la Noctule commune, elle effectue un vol de haute-altitude et chasse au-dessus des canopées. D'après Arthur et Lemaire (2015), les populations de cette espèce sont considérées comme trois fois moins denses que celles de la Noctule commune dans l'ouest de l'Europe. En France, la densité des populations est en augmentation vers le sud-est.

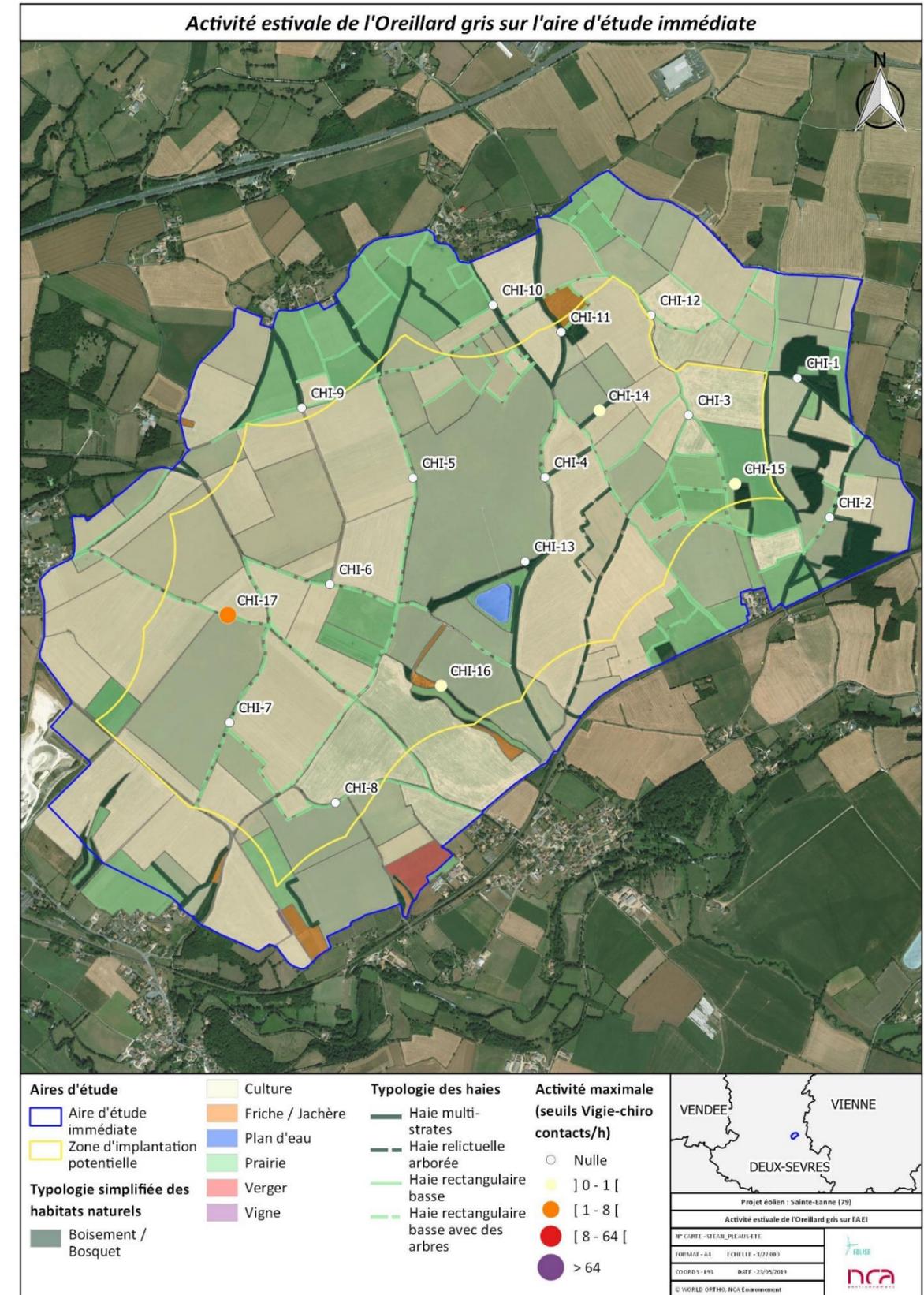
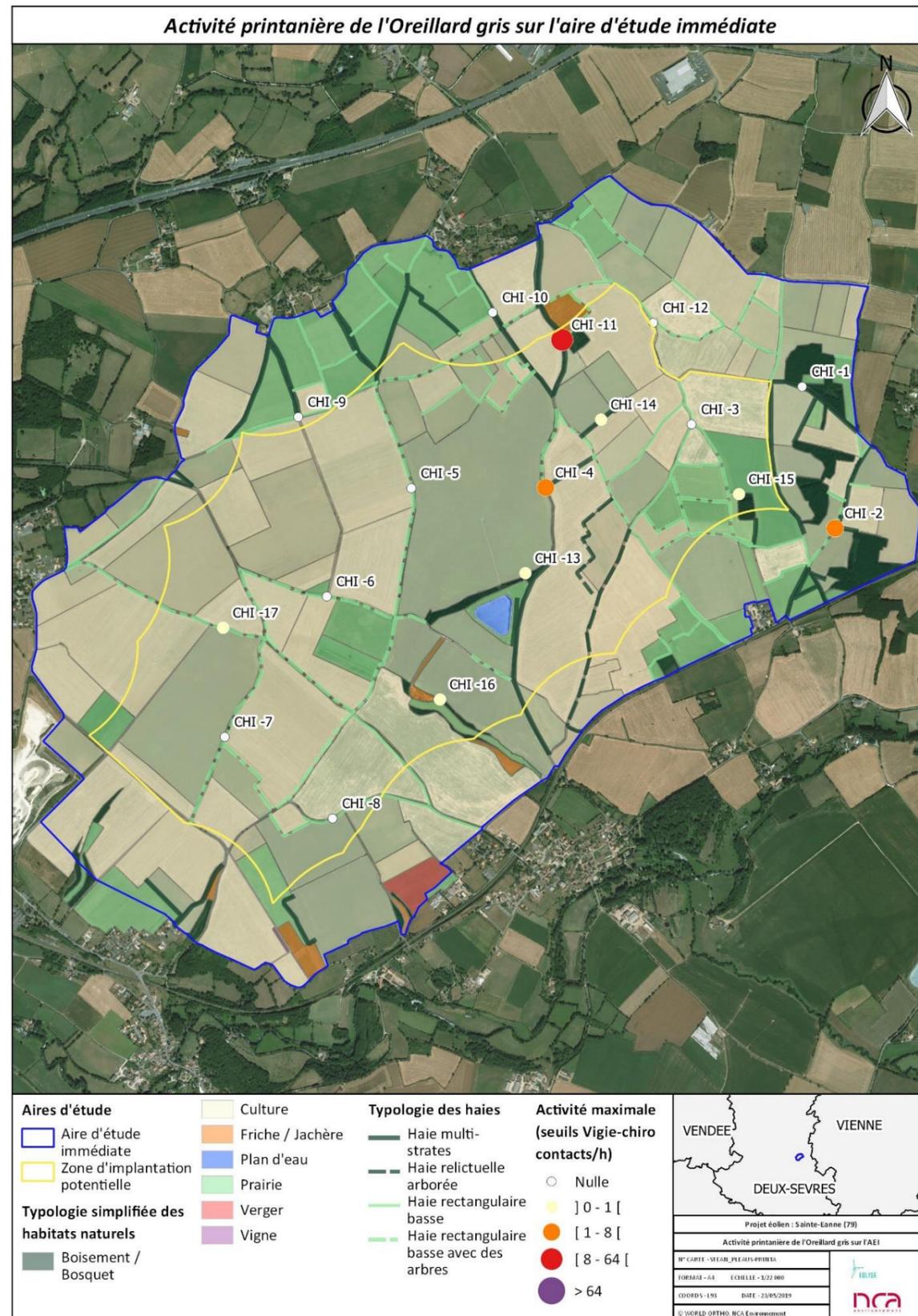
Au sein de l'AEI, ses habitats de chasse sont présents, mais se limitent aux plaines céréalières et aux petits boisements de l'AEI. L'aire d'étude immédiate présente peu de potentiel pour le gîte de cette espèce, restreint aux zones de bâti situées à proximité.

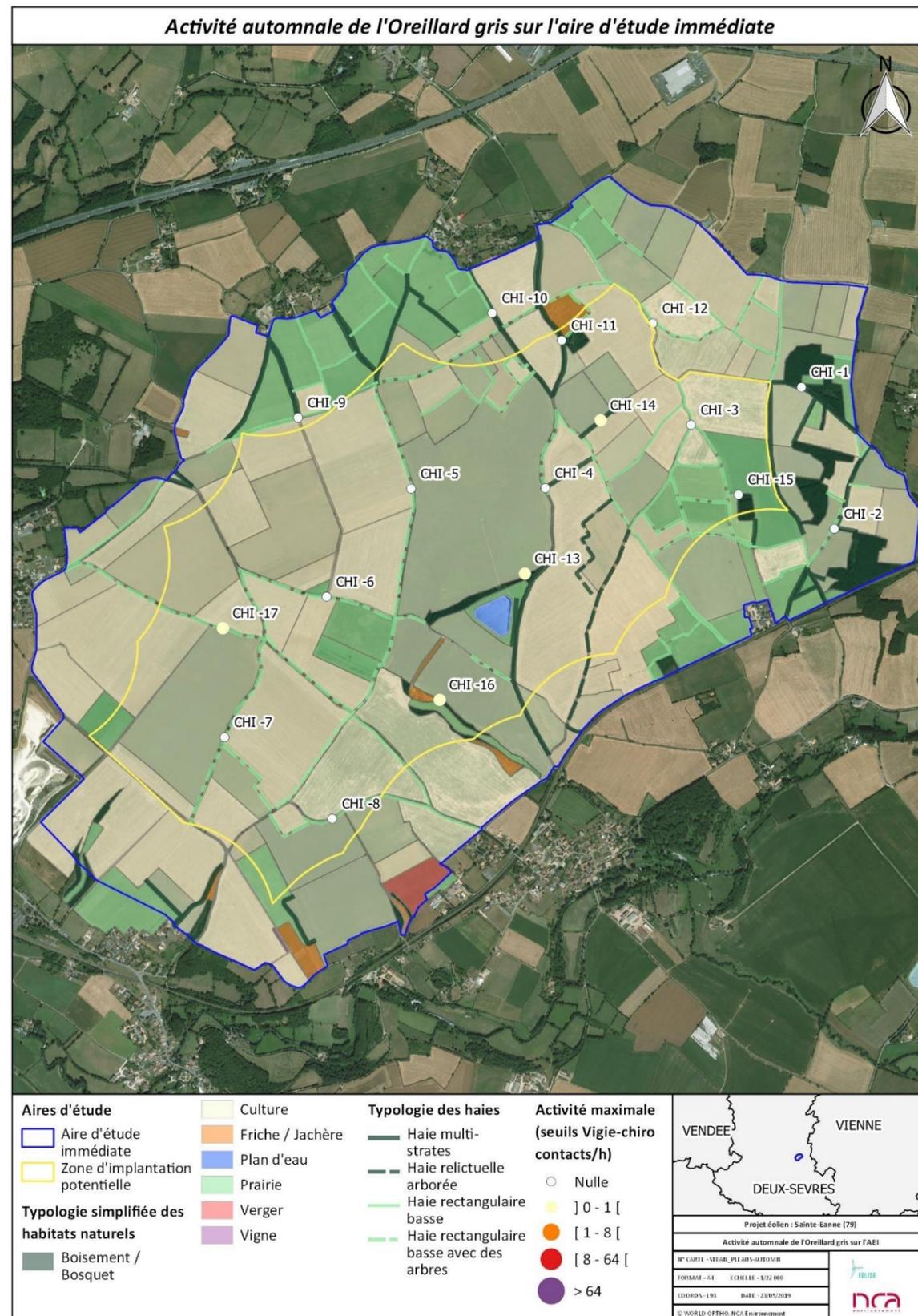
Cette espèce a été contactée sur sept nuits d'échantillonnage et présente une activité faible à chaque fois. Comme pour la Noctule commune, elle a été contactée de manière ponctuelle (contacts épars), sur seulement quelques points à toutes les saisons.

L'occurrence modérée associée à une activité faible induit une activité globale faible. Comme pour la Noctule commune, le faible potentiel de l'AEI croisé avec la faible activité induit un enjeu fonctionnel faible pour la Noctule de Leisler.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Forte	Modéré	Faible	Faible

Oreillard gris – *Plecotus austriacus*





Oreillard gris - CPEPESC FC

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Préoccupation mineure (LC)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez rare

L'Oreillard gris est une espèce anthropophile qui chasse principalement en milieu ouvert urbain (jardins et parcs) et très rarement en forêt de feuillus. Il installe ses colonies dans les combles des vieux bâtiments et passe l'hiver dans des cavernes. C'est une espèce plutôt sédentaire. Les populations sont régulièrement victimes de l'Homme du fait de leur comportement anthropophile. Les réaménagements des combles ou les rénovations des toitures font partie des principales menaces.

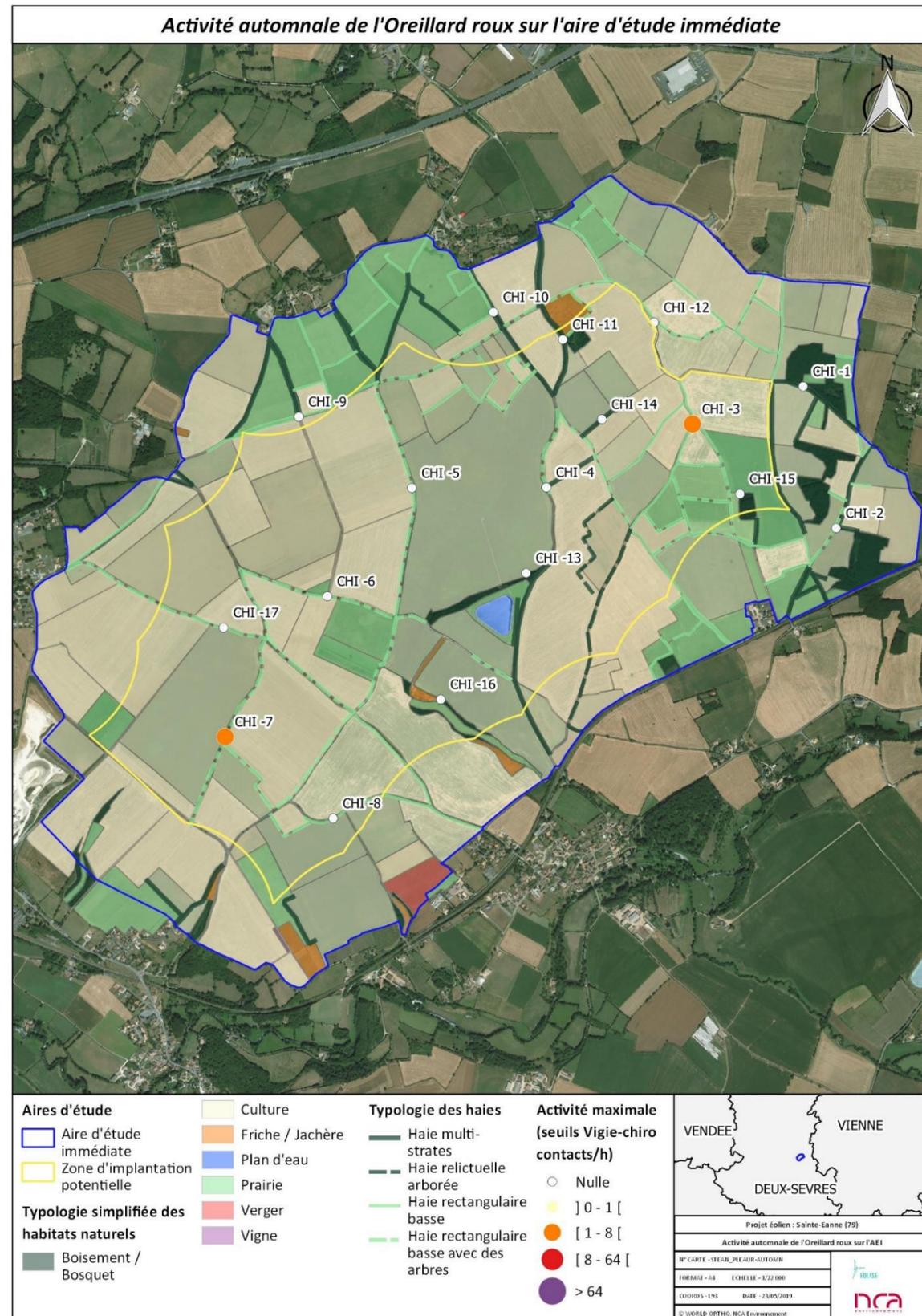
La zone d'étude présente peu de potentiel pour le gîte de cette espèce, mises à part les zones urbanisées à proximité. Ses habitats de chasse sont localisés sur l'aire d'étude immédiate.

L'Oreillard gris a été contacté lors de dix nuits d'échantillonnage avec une activité faible à forte. Au printemps, l'activité est forte au point CHI-11. Elle est modérée au niveau de deux points d'écoute active (CHI-2 et CHI-4) et faible sur l'ensemble des points d'écoute passive. En été, l'Oreillard gris a été capté en écoute passive seulement et le point CHI-17 présente une activité modérée. En automne, la même répartition spatiale de l'espèce est observée avec des activités similaires (faible sur les points d'écoute passive). Il n'a pas été capté au niveau de points d'écoute active.

La forte occurrence associée à une activité modérée à forte localement laisse supposer une fréquentation active de l'AEI par cette espèce, notamment en période printanière. L'activité globale résultante est qualifiée de « modérée » en raison du caractère très ponctuel de l'activité forte. Associée au faible potentiel pour la chasse et le gîte de cette espèce, mais à une patrimonialité forte, l'enjeu fonctionnel résultant est modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Forte	Modéré	Modérée	Modéré

Oreillard roux – *Plecotus auritus*



Oreillard roux - Boris Baillat

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Préoccupation mineure (LC)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez commun

L'Oreillard roux est commun en France. Il installe ses colonies de reproduction et/ou d'estivage dans des bâtiments ou des cavités arboricoles. Il chasse préférentiellement dans des forêts de feuillus stratifiées et boude les forêts sans taillis sous futaie. Les populations les plus denses sont observées dans les zones présentant des massifs forestiers.

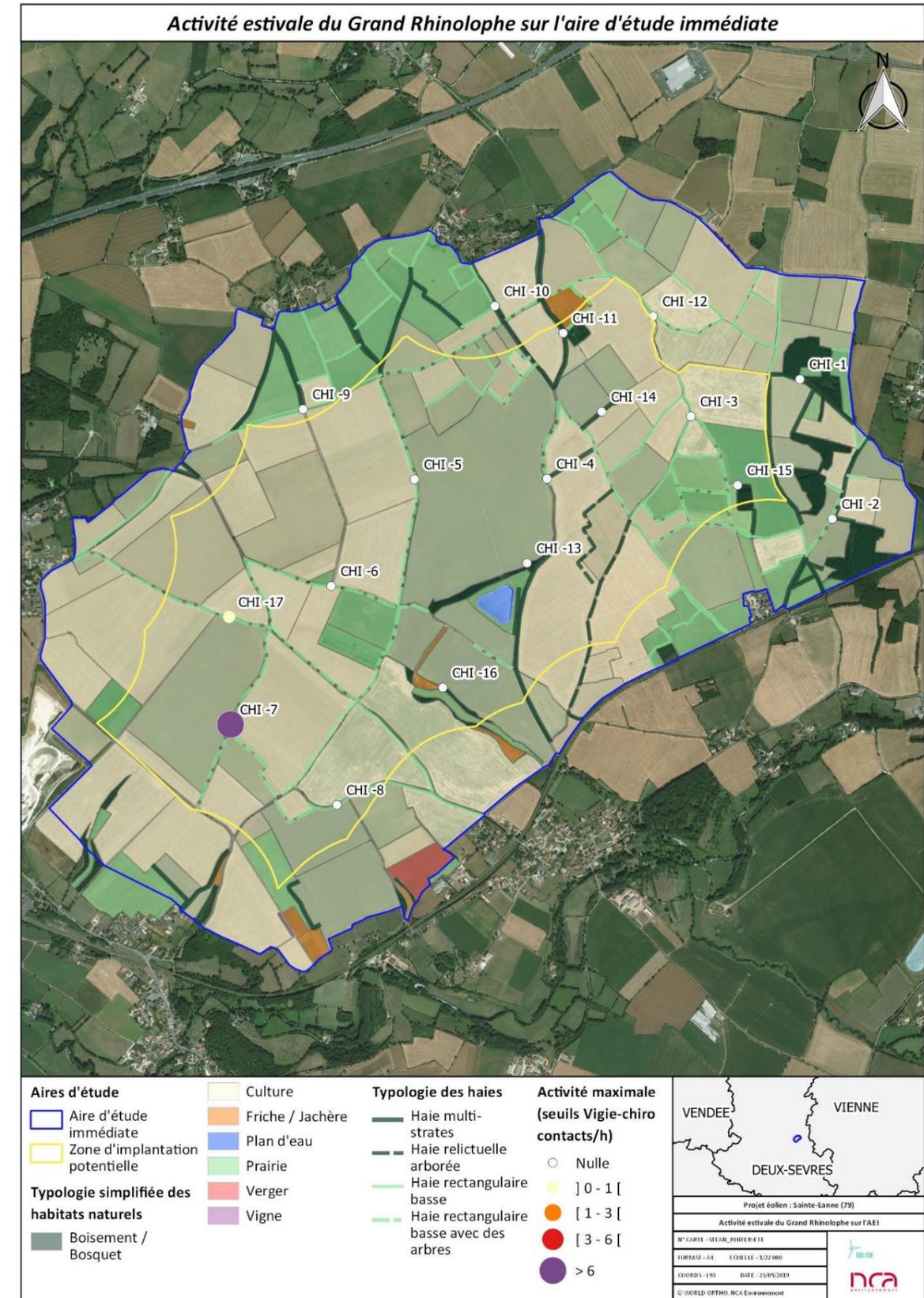
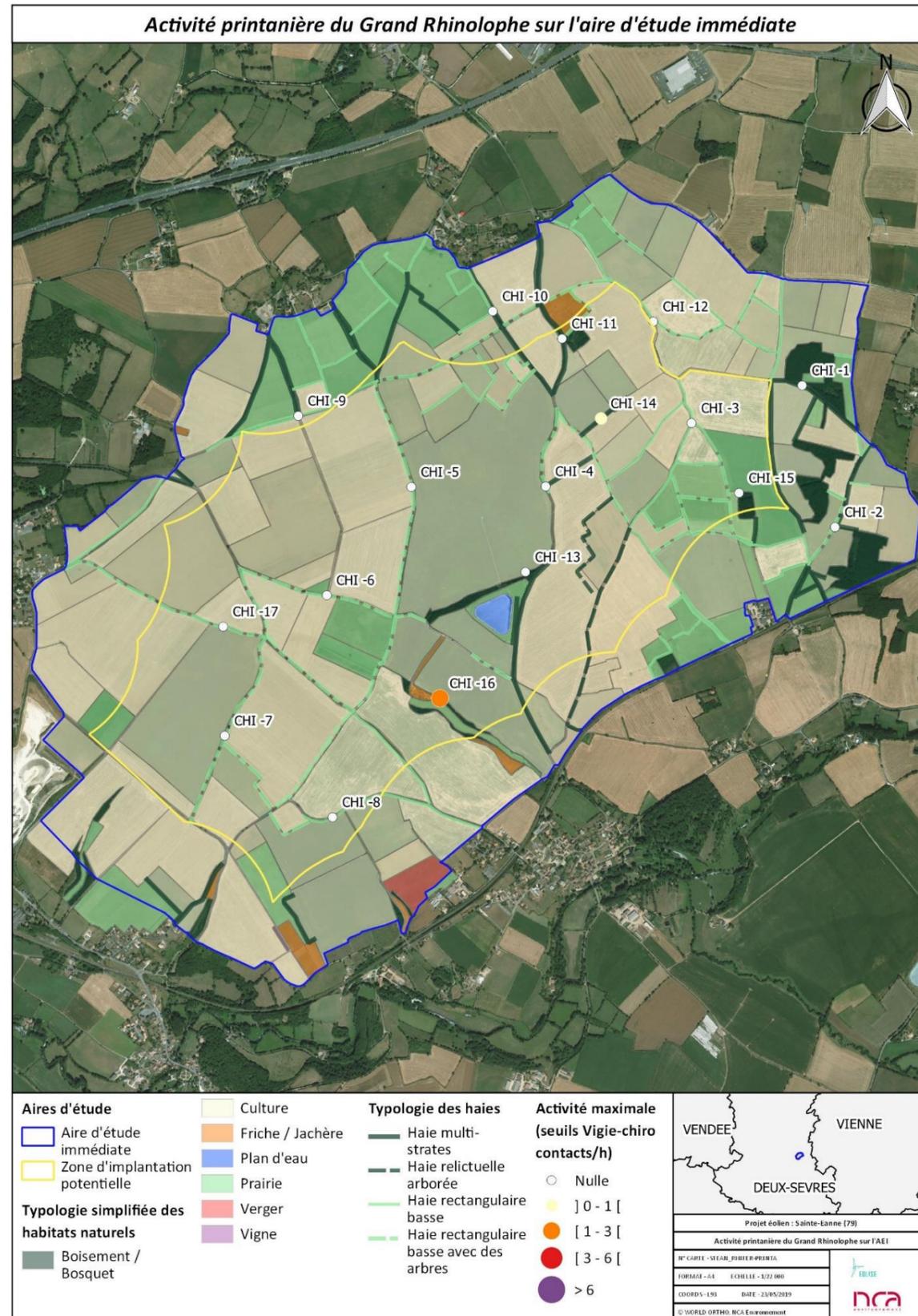
Ses habitats de chasse sont peu présents sur l'AEI. Ses habitats de gîtes sont également peu présents (boisements relativement jeunes présentant peu de cavités).

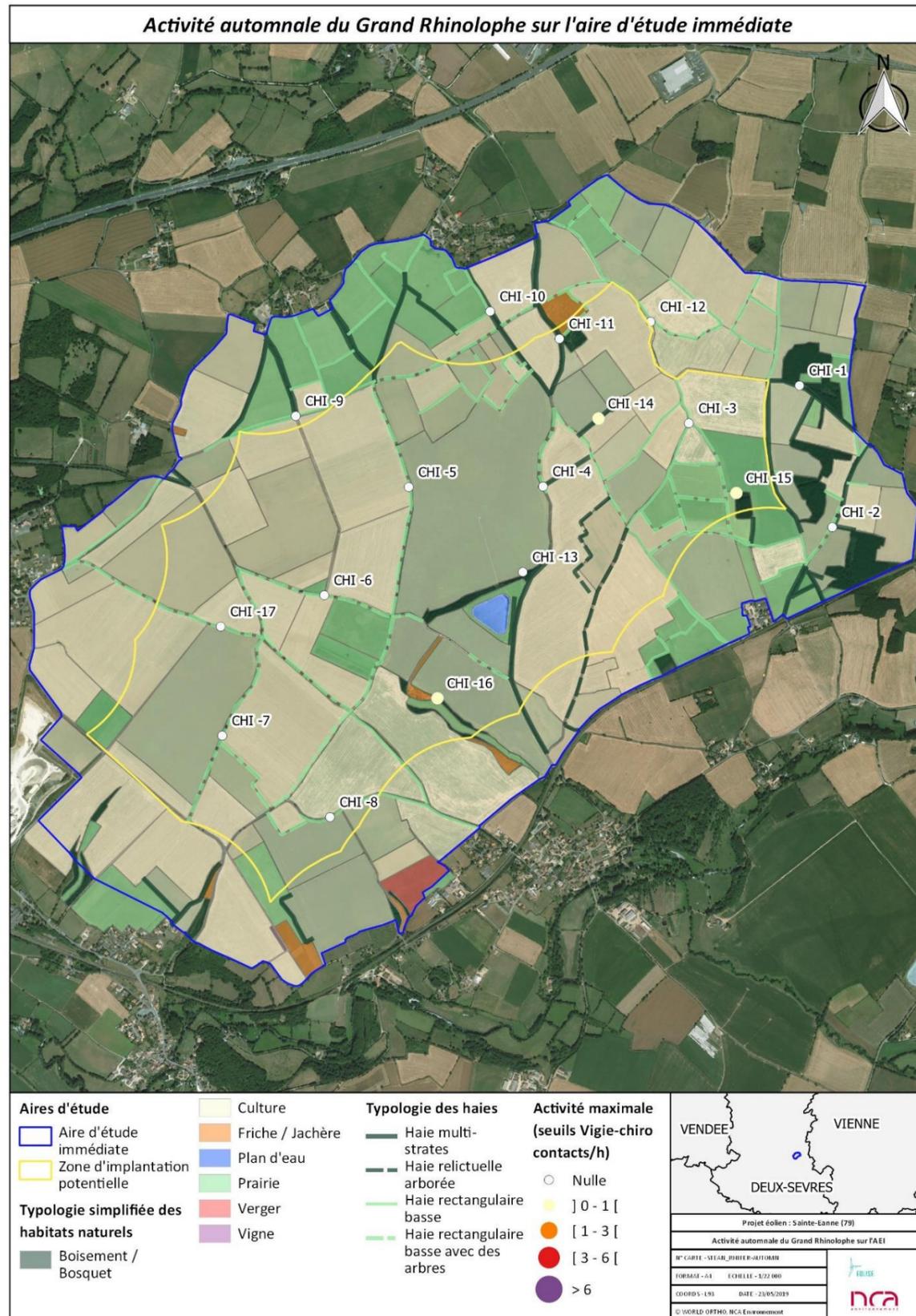
Cette espèce a été contactée sur deux nuits d'échantillonnage uniquement en automne avec une activité modérée à chaque fois. Il a été contacté sur les points CHI-3 et CHI-7. Il s'agit probablement d'individus en transit sur l'aire d'étude.

L'activité globale est faible pour cette espèce et l'enjeu fonctionnel est faible, en raison du contexte peu favorable pour la chasse et le gîte.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Modéré	Faible	Faible

Grand Rhinolophe – *Rhinolophus ferrumequinum*





Grand Rhinolophe – Yves Peyrard

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexes II et IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Vulnérable (VU)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Commun

C'est une des plus grandes chauves-souris de France. Le Grand Rhinolophe se retrouve dans toute la partie Centre, Ouest et Sud-Ouest de la France. Pour chasser, il affectionne les milieux bocagers où il trouve ses proies favorites : les coléoptères coprophages. Les haies ont une très grande importance pour cette espèce qui les utilise comme routes de vol. En période estivale, le Grand Rhinolophe est souvent retrouvé dans les combles et greniers. Les populations de cette espèce ont subi une forte régression dans le nord et le centre de l'Europe au cours du XX^{ème} siècle. Depuis 1990, les populations ont cessé de diminuer et une faible augmentation a été constatée. En France, la population de Grand Rhinolophe est estimée à 40 000 individus, avec une plus forte densité dans l'ouest (Arthur et Lemaire, 2015).

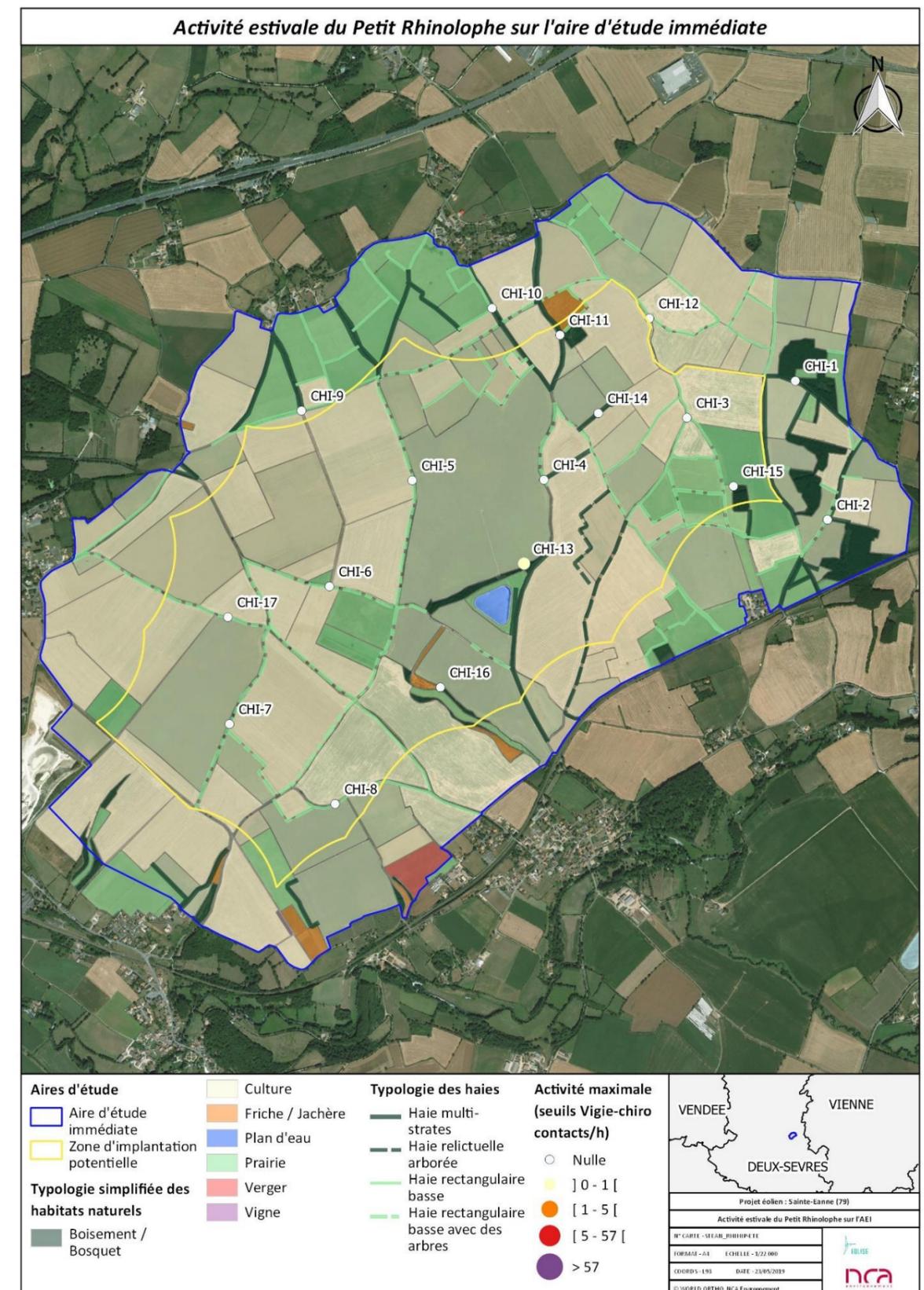
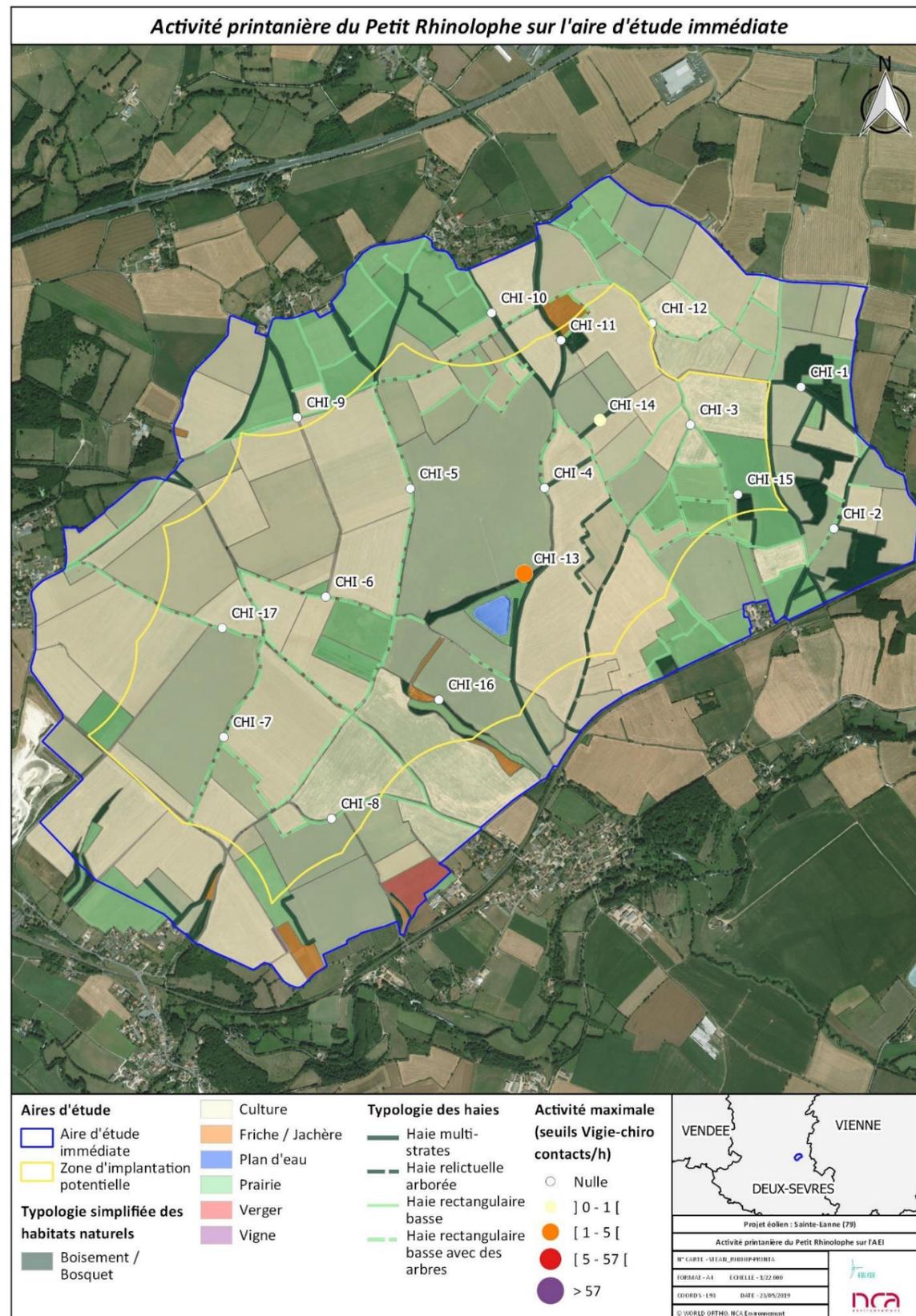
Ses habitats de chasse se limitent aux parcelles bocagères de prairies et ses habitats de gîte sont peu présents et se cantonnent aux zones urbanisées à proximité.

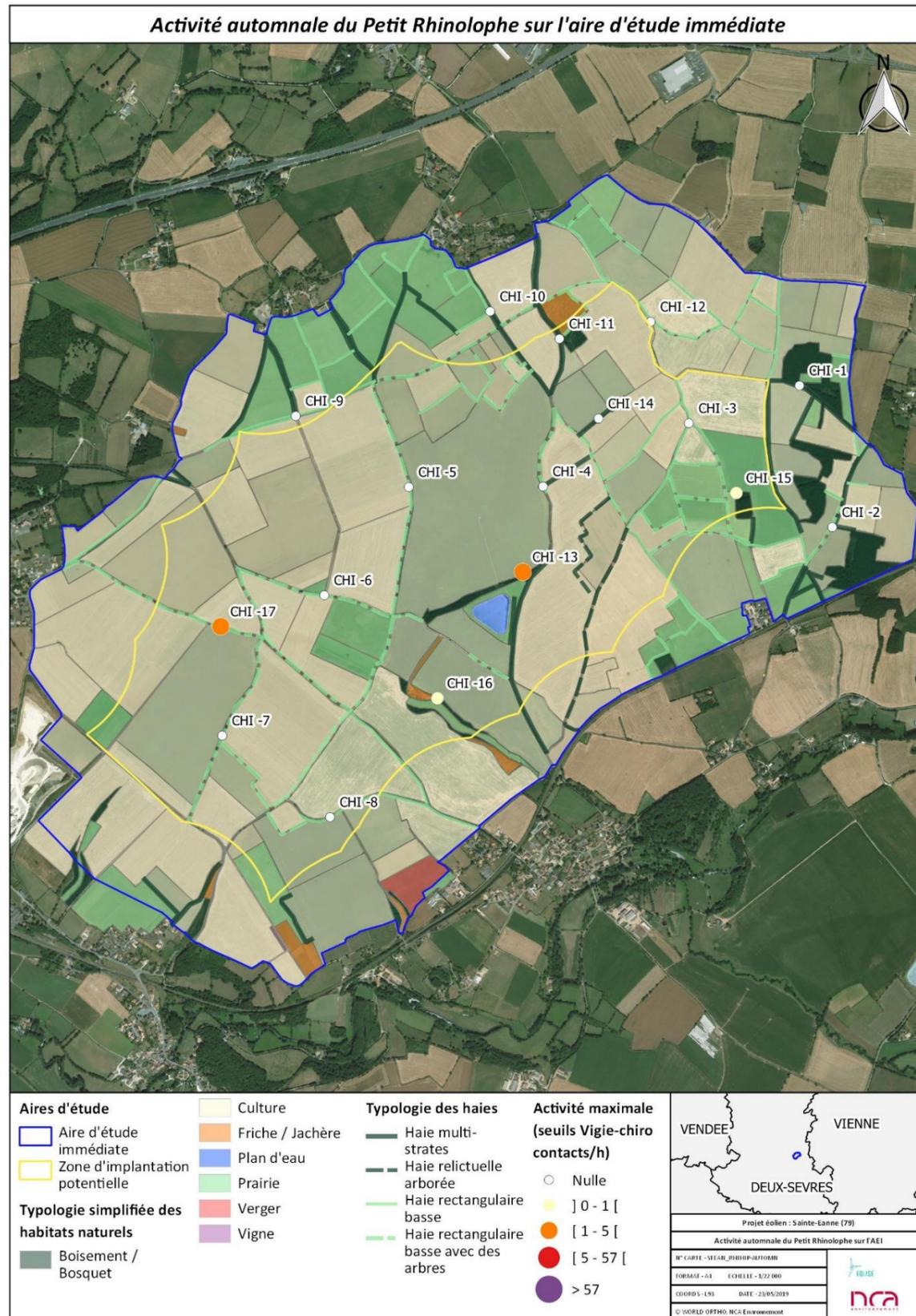
Le Grand Rhinolophe a été contacté lors de huit nuits d'inventaire avec une activité faible à très forte. Au printemps, l'activité est localisée. Des contacts ponctuels ont été enregistrés sur le point CHI-14 et une activité modérée a été mesurée au niveau du point CHI-16. En été, une activité très forte a été mesurée sur le point d'écoute active CHI-7 et une activité faible au point passif CHI-17. En automne, l'activité se limite à des contacts ponctuels sur trois points d'écoute passive (CHI-14, CHI-15 et CHI-16).

L'occurrence modérée, associée à une activité localement très forte (CHI-7) induit une activité globale forte pour cette espèce. L'enjeu habitat est modérée en raison de la présence de parcelles bocagères, bien qu'aucun contact n'ait été enregistré dans cette zone. L'enjeu fonctionnel en résultant est modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Modéré	Forte	Modéré

Petit Rhinolophe – *Rhinolophus hipposideros*





Petit Rhinolophe - NE17

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe II et IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Quasi-menacée (NT)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Commun

Le Petit Rhinolophe se retrouve dans toute la partie Centre, Ouest et Sud-Ouest de la France. Concernant ses territoires de chasse, il utilise préférentiellement les haies et lisières pour se déplacer et chasse en forêt et en prairies bocagères. Ses gîtes d'été se concentrent dans les bâtiments humains. Les effectifs des populations sont sous-estimés. Aujourd'hui une estimation de 32 000 individus en France est d'actualité. Les plus gros rassemblements de Petit-Rhinolophes sont observés dans le centre de la France.

Ses habitats de chasse se limitent, comme pour le Grand Rhinolophe, aux parcelles bocagères de prairies. Les réseaux de haies peuvent être utilisés pour le transit. Ses habitats de gîte sont potentiellement présents à proximité (bâti).

Cette espèce a été contactée sur cinq nuits d'échantillonnage avec une activité faible à forte.

Au printemps, l'activité est modérée au point CHI-13, correspondant certainement à un axe de transit. Elle est en revanche faible au point d'écoute CHI-14.

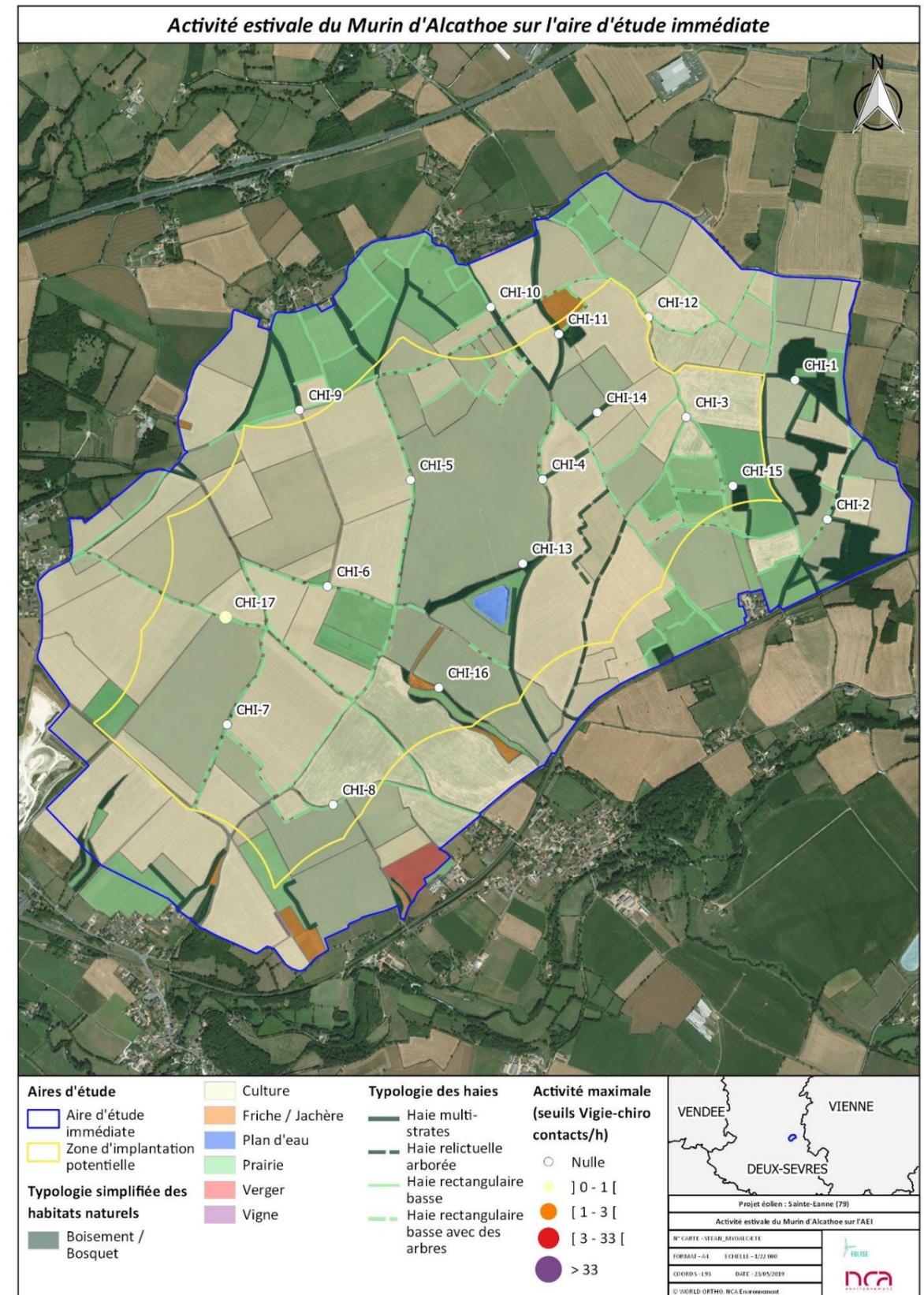
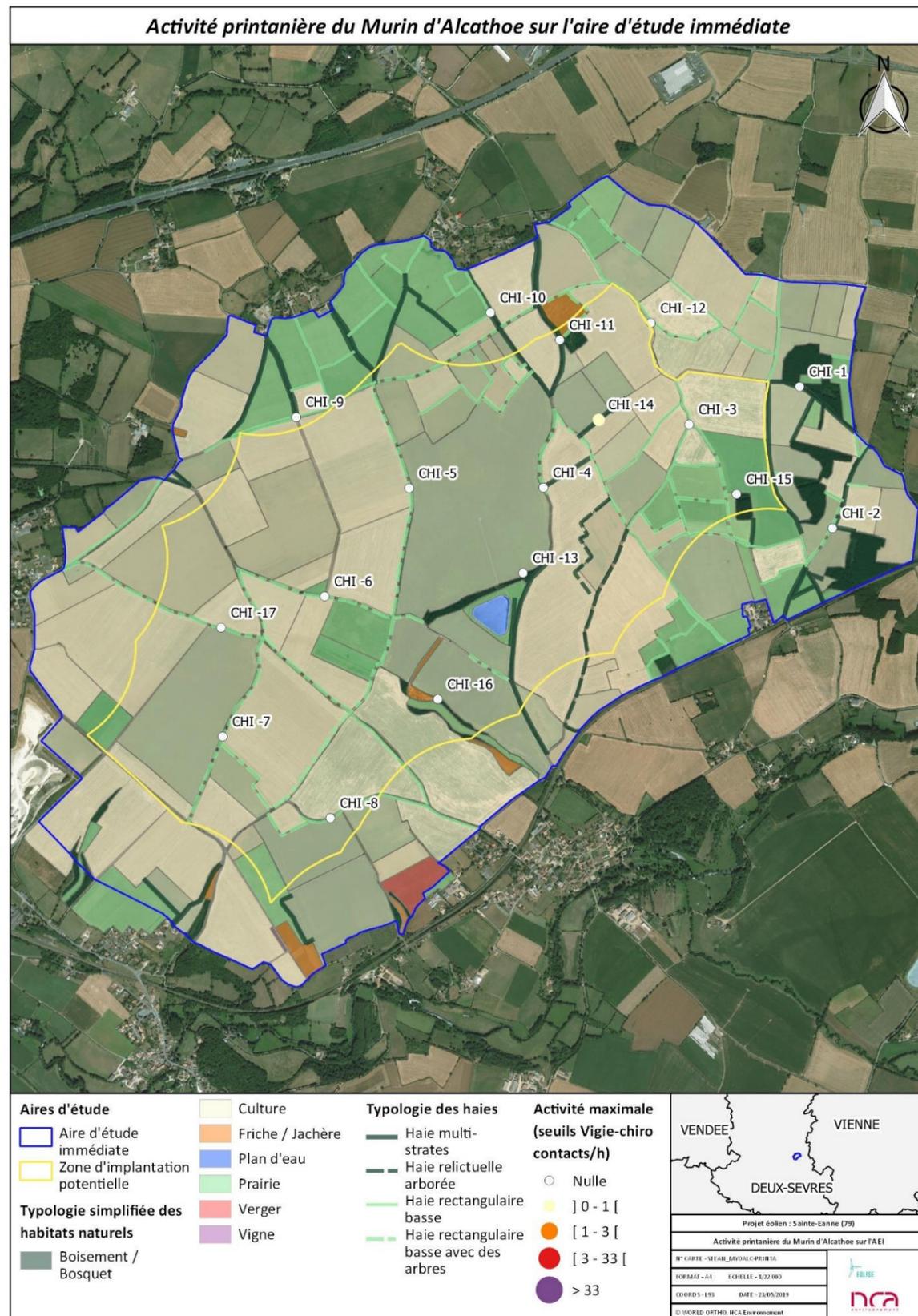
En été, seul le point CHI-13 enregistre des contacts ponctuels.

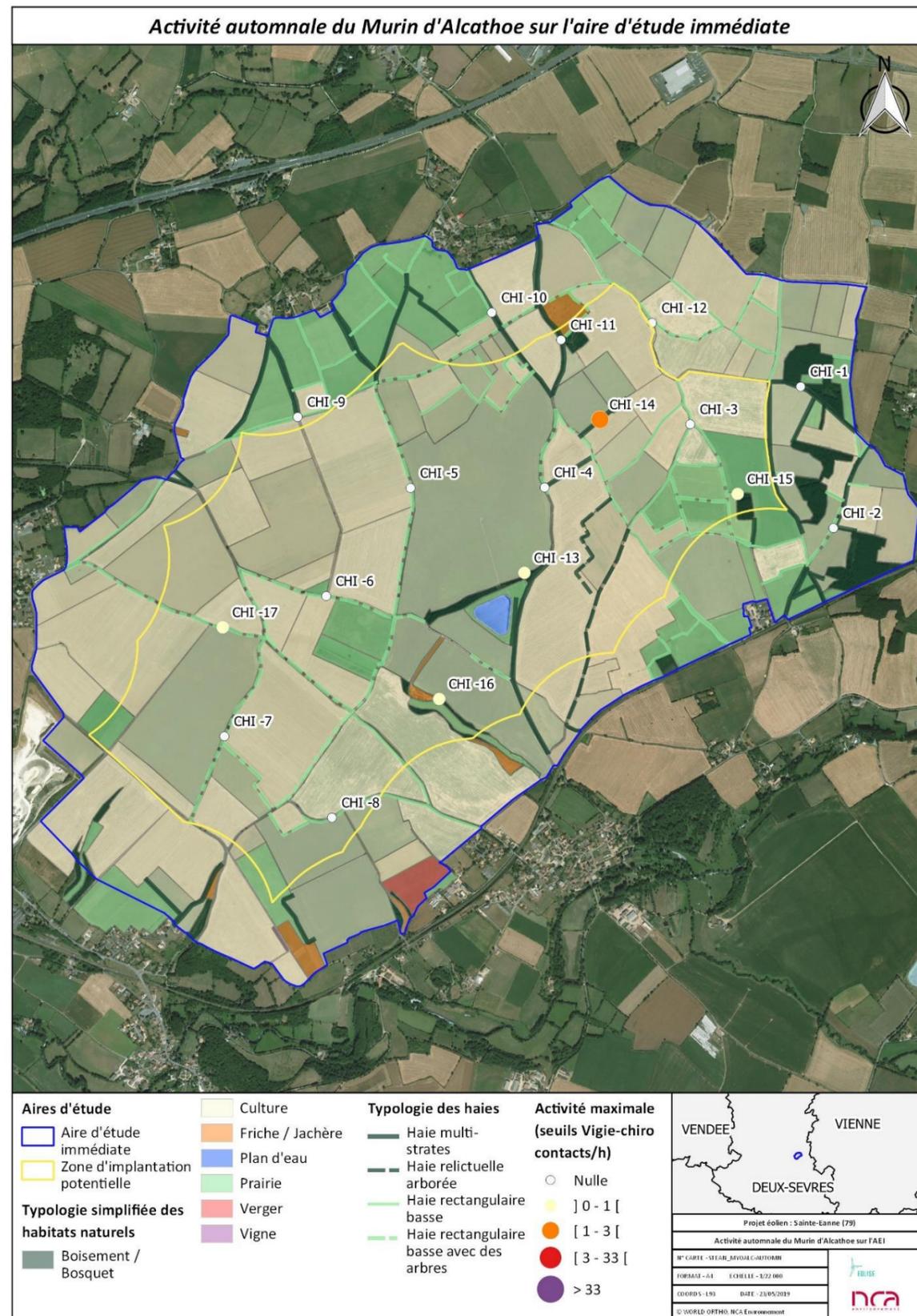
En automne l'activité est légèrement plus marquée. Deux points enregistrent une activité modérée (CHI-13 et CHI-17), et les points CHI-15 et CHI-16 montrent une activité faible.

L'occurrence modérée associée à une activité localement modérée, notamment en période automnale, permet d'attribuer une activité globale faible pour le Petit Rhinolophe. L'enjeu d'habitat est modéré, ce qui conduit à un enjeu fonctionnel faible.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Faible	Modéré	Faible	Faible

Murin d'Alcathoe – *Myotis alcathoe*





Murin d'Alcathoe - M. Ruedi

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Préoccupation mineure (LC)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez rare

Cette espèce a été décrite en 2001, et n'est ainsi confirmée que depuis une quinzaine d'années. Sa répartition et son écologie sont ainsi plus incertaines que certains taxons étudiés depuis des dizaines d'années. L'espèce est considérée comme inféodée aux boisements denses et préservés bordant les cours d'eau, souvent dans des zones de relief (DIETZ ET AL., 2007). En Poitou-Charentes, le Murin d'Alcathoe apparaît plutôt comme une espèce forestière à large spectre : aulnaies-frênaies, peupleraies, chênaies de plaine, boisements mixtes, etc. Du fait de sa récente découverte, les connaissances sur les populations du Murin d'Alcathoe sont lacunaires. Cependant, il est signalé dans 88 départements en France métropolitaine (Arthur et Lemaire, 2015).

Ces habitats de chasse et de gîte sont peu présents sur la zone d'étude. Le Murin d'Alcathoe a été contacté sur cinq nuits d'échantillonnage.

Au printemps, seuls deux contacts ont été enregistrés sur le point CHI-14 durant la nuit du 07/05/2018.

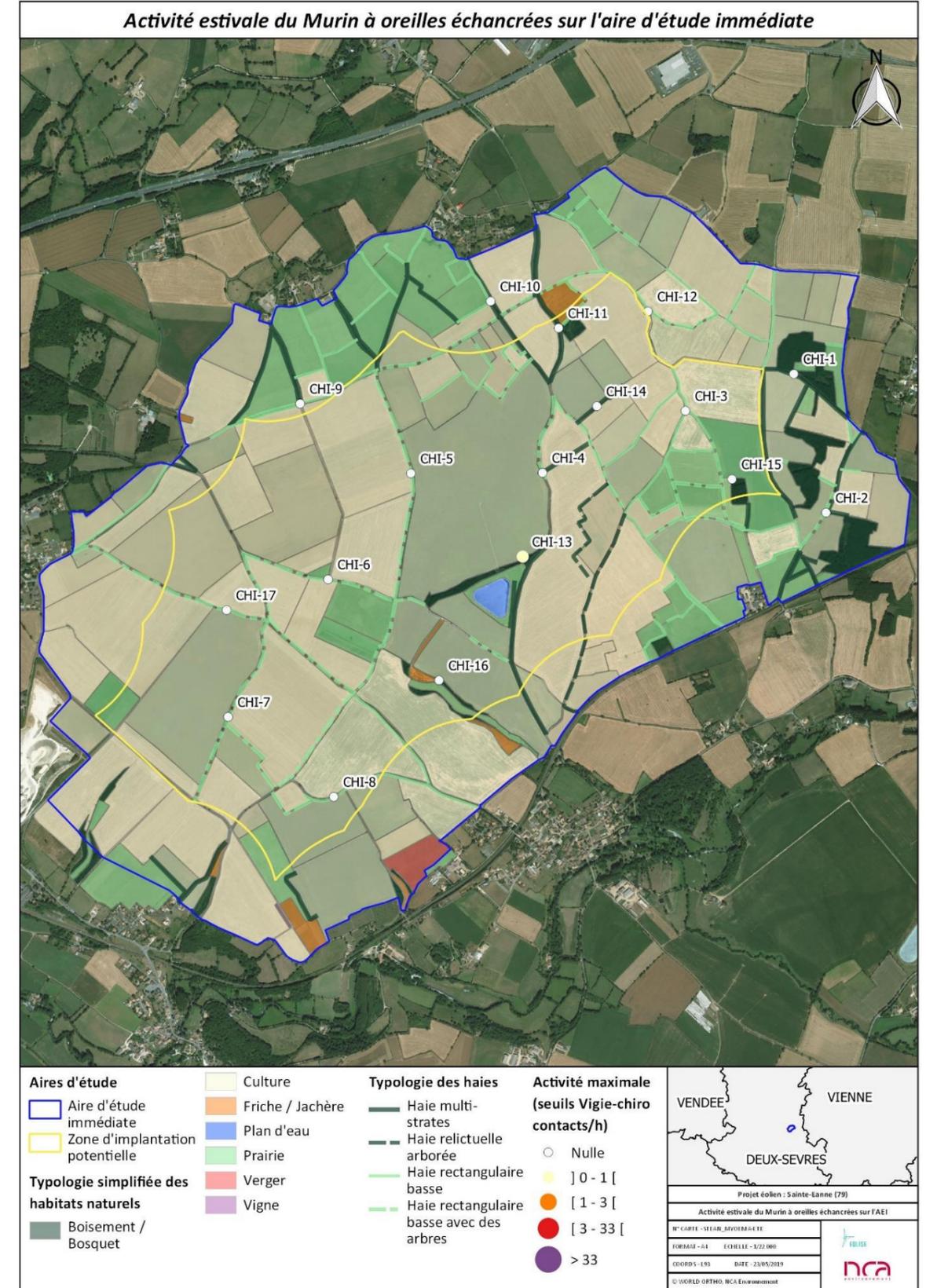
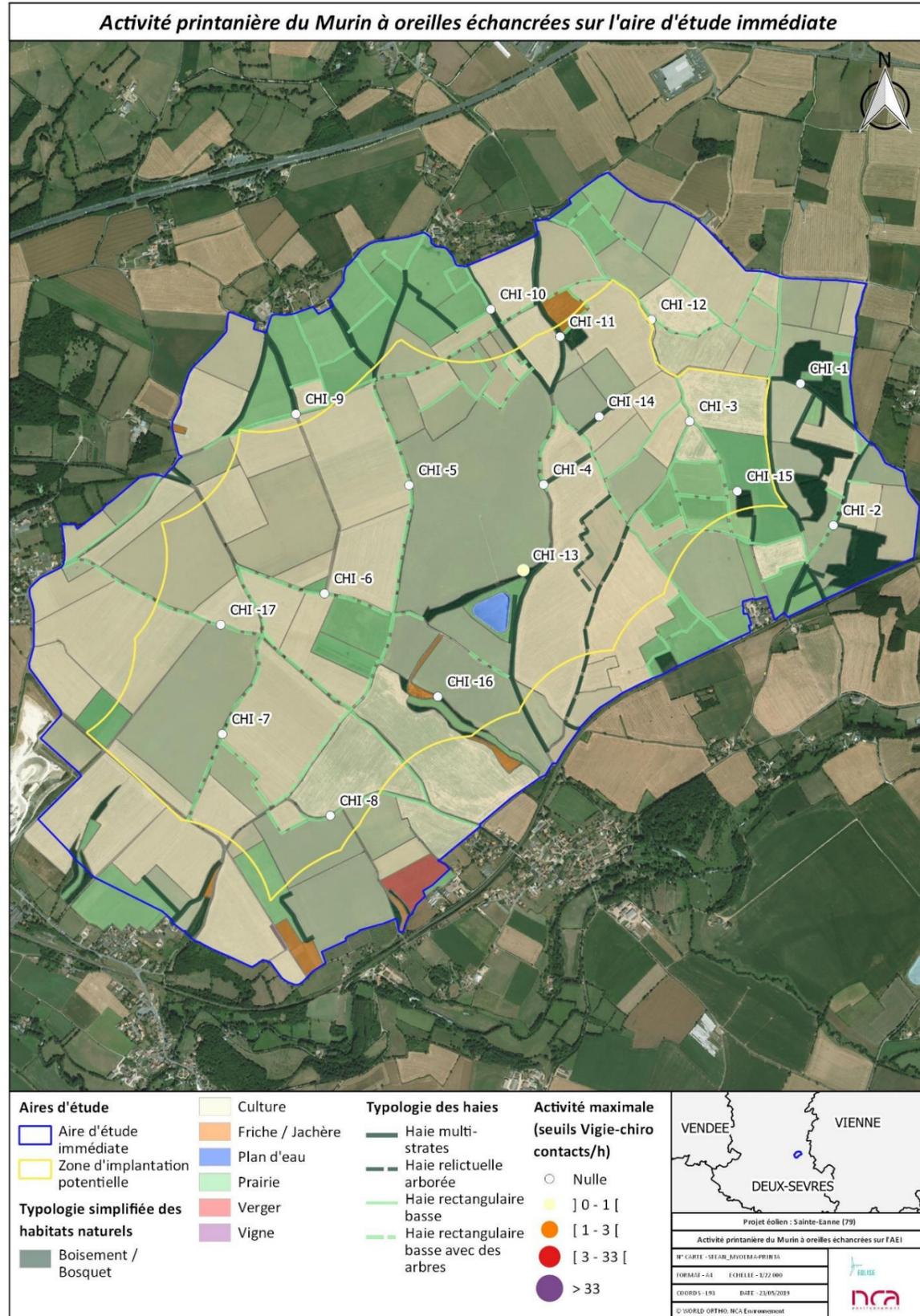
En été, un unique contact a été capté au point CHI-17 sur la nuit du 05/07/2018.

Au printemps, une activité plus importante est observée. Le Murin d'Alcathoe a été enregistré sur tous les points passifs. Le point CHI-14 totalise une activité modérée pour cette saison.

L'occurrence modérée associée à une activité localement modérée, notamment en période automnale, permet d'attribuer une activité globale faible pour le Murin d'Alcathoe. L'enjeu d'habitat est faible, ce qui conduit à un enjeu fonctionnel très faible.

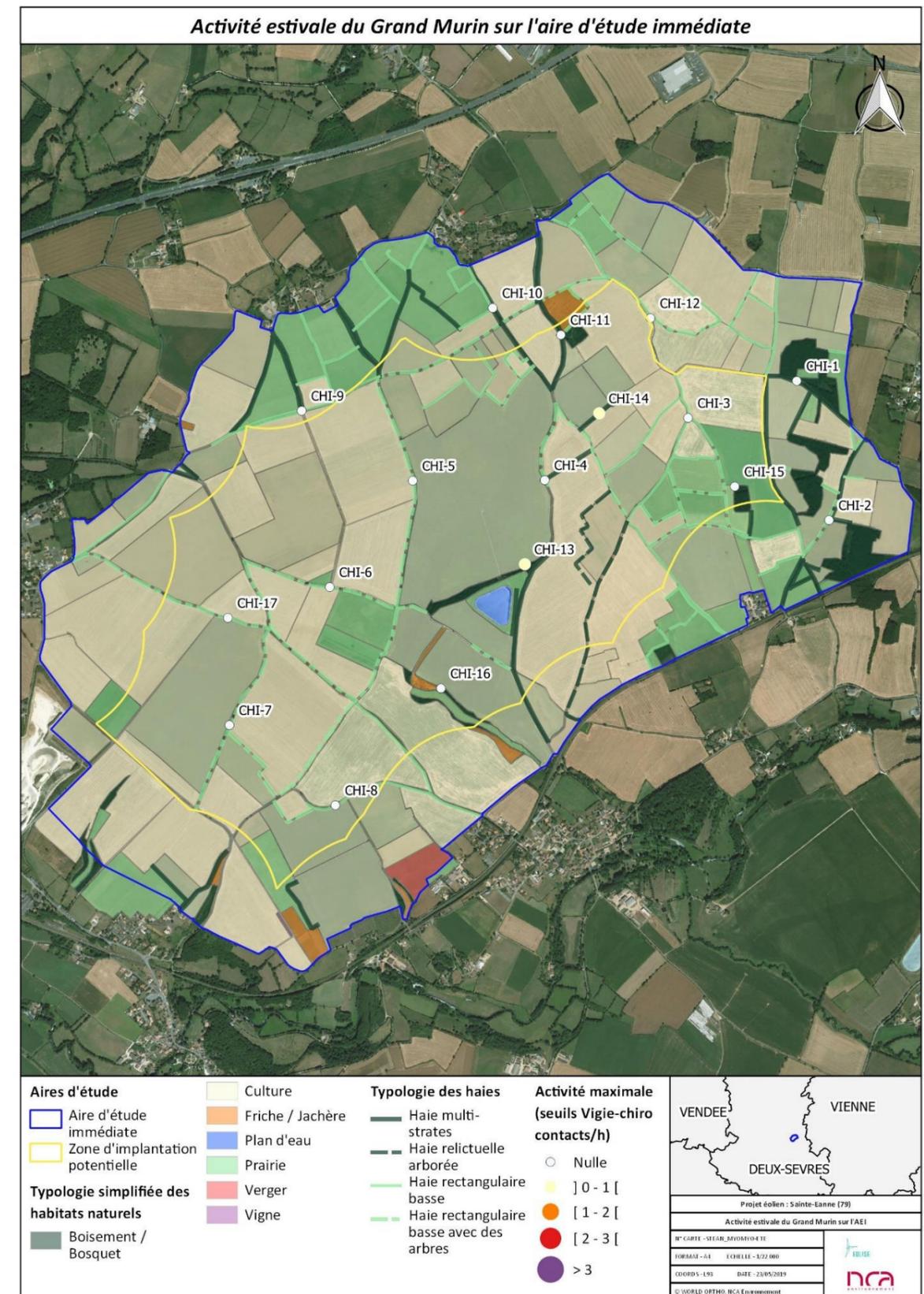
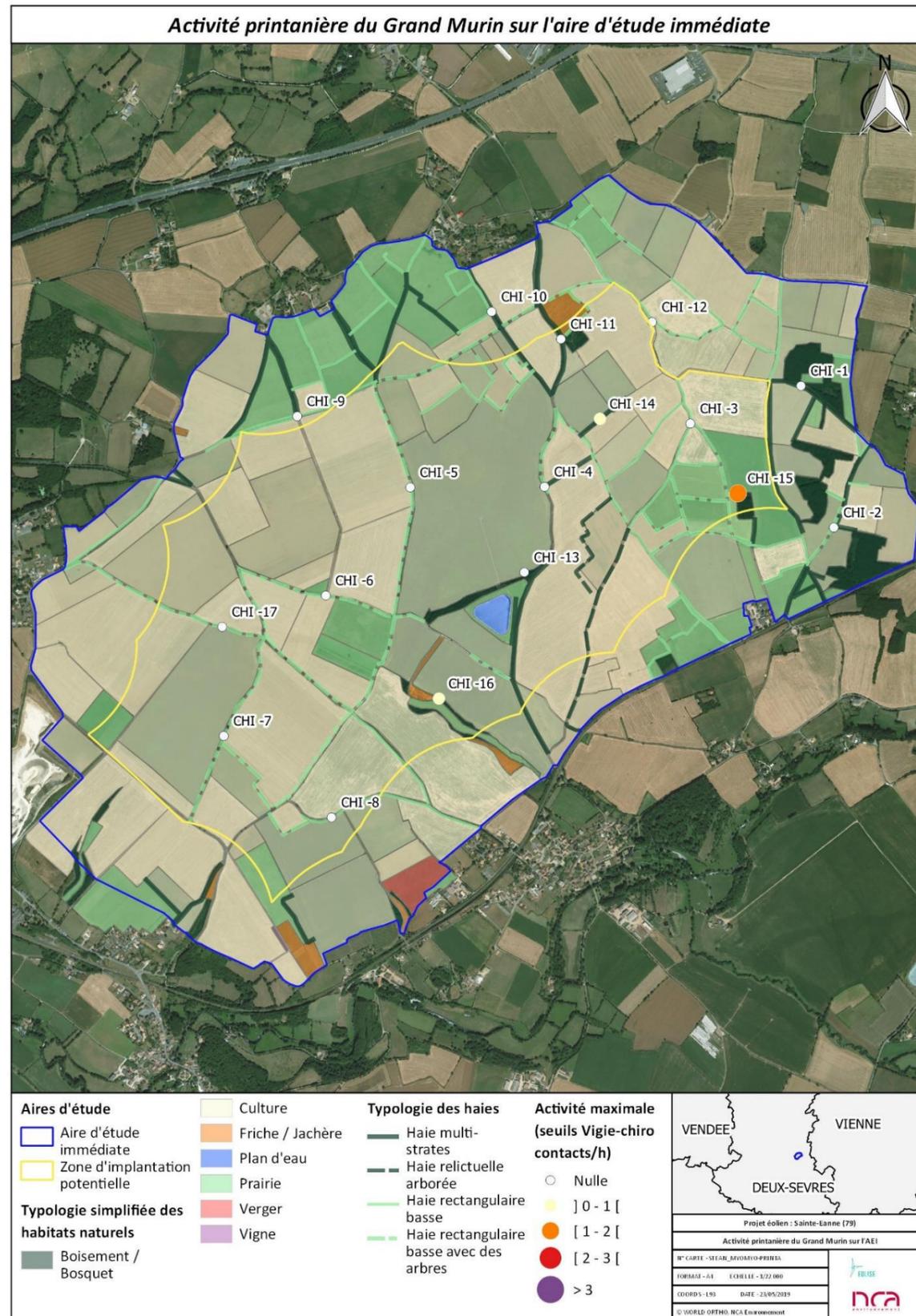
Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Faible	Faible	Très faible

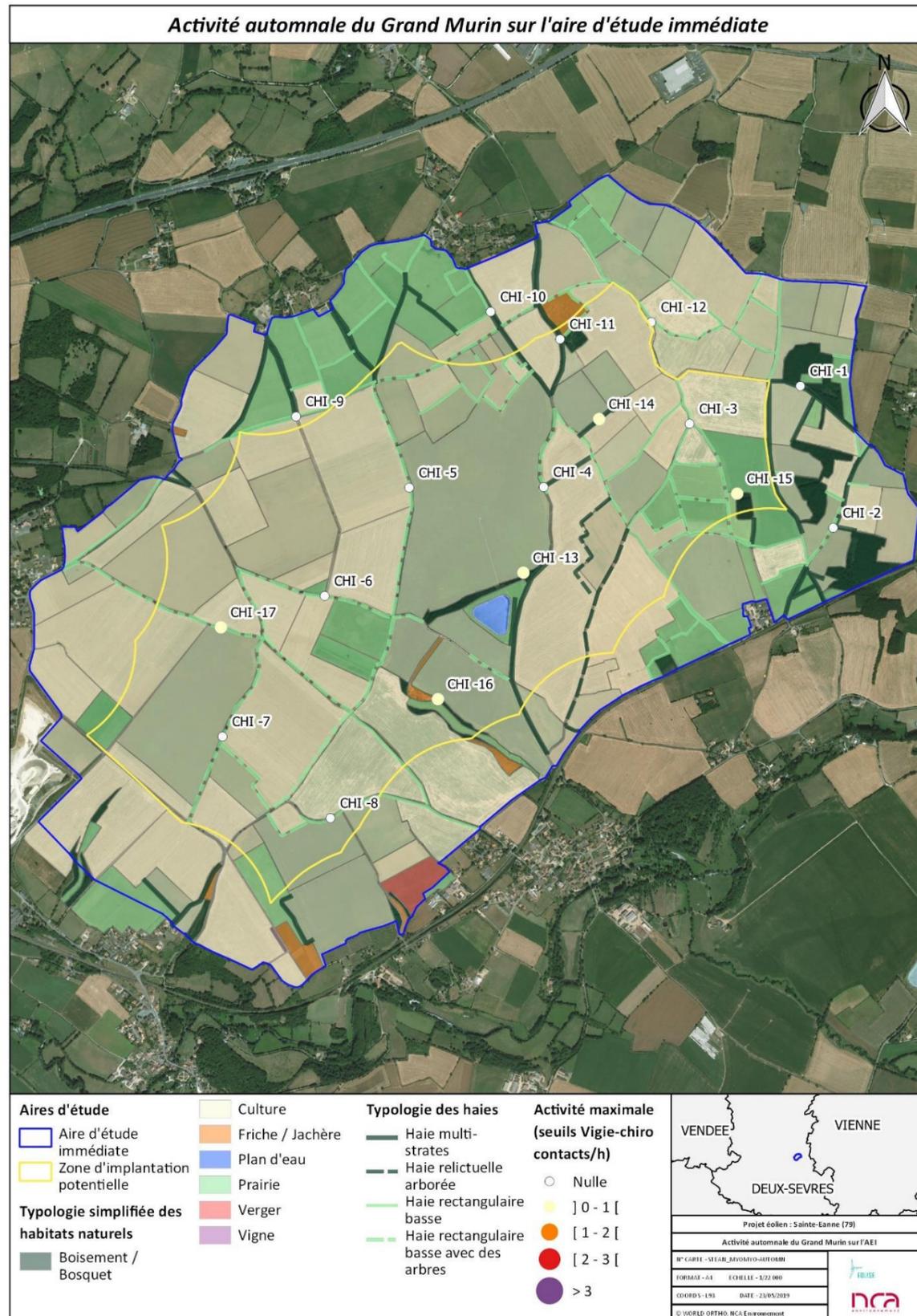
Murin à oreilles échançrées – *Myotis emarginatus*



 <p>Murin à oreilles échancrées - NCA Environnement</p>	Statut de protection nationale	Protection nationale	
	Directive Habitats-Faune-Flore	Annexes II et IV	
	Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)	
	Liste rouge régionale	Préoccupation mineure (LC)	
	Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez commun	
<p>Il est présent partout en France, mais est plus abondant dans le Centre et l'Ouest. Il chasse dans les milieux boisés (feuillus ou mixtes), les jardins, les vergers et les étables où il capture ses proies favorites, les mouches domestiques et les araignées. C'est une espèce anthropophile qui regroupe souvent ses colonies avec celles du Grand Rhinolophe. Les populations de Murins à oreilles échancrées sont très hétérogènes en termes d'effectifs. Cependant, c'est l'une des espèces les plus abondantes dans le bassin de la Loire (Arthur et Lemaire, 2015).</p> <p>Son habitat de chasse est présent localement sur la zone d'étude et son habitat de gîte se limite aux villages environnants l'aire d'étude immédiate.</p> <p>Le Murin à oreilles échancrées a été contacté lors de deux nuits d'inventaire au printemps et en été avec une activité faible à chaque fois (contacts ponctuels), uniquement sur le point CHI-13. Au printemps, un unique contact a été enregistré lors de la nuit du 07/05/2018. En été l'activité reste très faible, avec deux contacts enregistrés durant la nuit du 05/07/2018.</p> <p>L'occurrence faible et l'activité faible induisent une activité globale très faible pour le Murin à oreilles échancrées. L'enjeu fonctionnel pour cette espèce est très faible.</p>			
Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Faible	Modéré	Très faible	Très faible

Grand Murin – *Myotis myotis*





Grand Murin - Laurent Arthur

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe II et IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Préoccupation mineure (LC)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez commun

C'est une des plus grandes chauves-souris d'Europe. Elle est présente partout en France, mais se fait rare en Bretagne, dans le Nord et sur le pourtour méditerranéen où il a subi des extinctions locales. C'est une espèce qui chasse essentiellement dans les milieux forestiers, mais aussi dans les milieux prairiaux. Le Grand Murin installe ses colonies d'estivage dans les combles et leur effectif peut s'élever jusqu'à plus de 1 000 individus. Les populations de Grand Murin se sont effondrées depuis un siècle et les effectifs auraient été divisés par dix. Le déclin semble s'être stabilisé depuis les années 1980, et les populations ont même augmenté dans la plus grande partie de l'Europe (Arthur et Lemaire, 2015).

Les zones de bâti à proximité immédiate peuvent présenter un potentiel pour le gîte de cette espèce et son territoire de chasse est présent localement (prairies).

Cette espèce a été contactée sur neuf nuits d'échantillonnage à toutes les périodes avec une activité faible à modérée. Il a été enregistré uniquement sur les points d'écoute passive.

Au printemps, le Grand Murin a une activité modérée au point CHI-15.

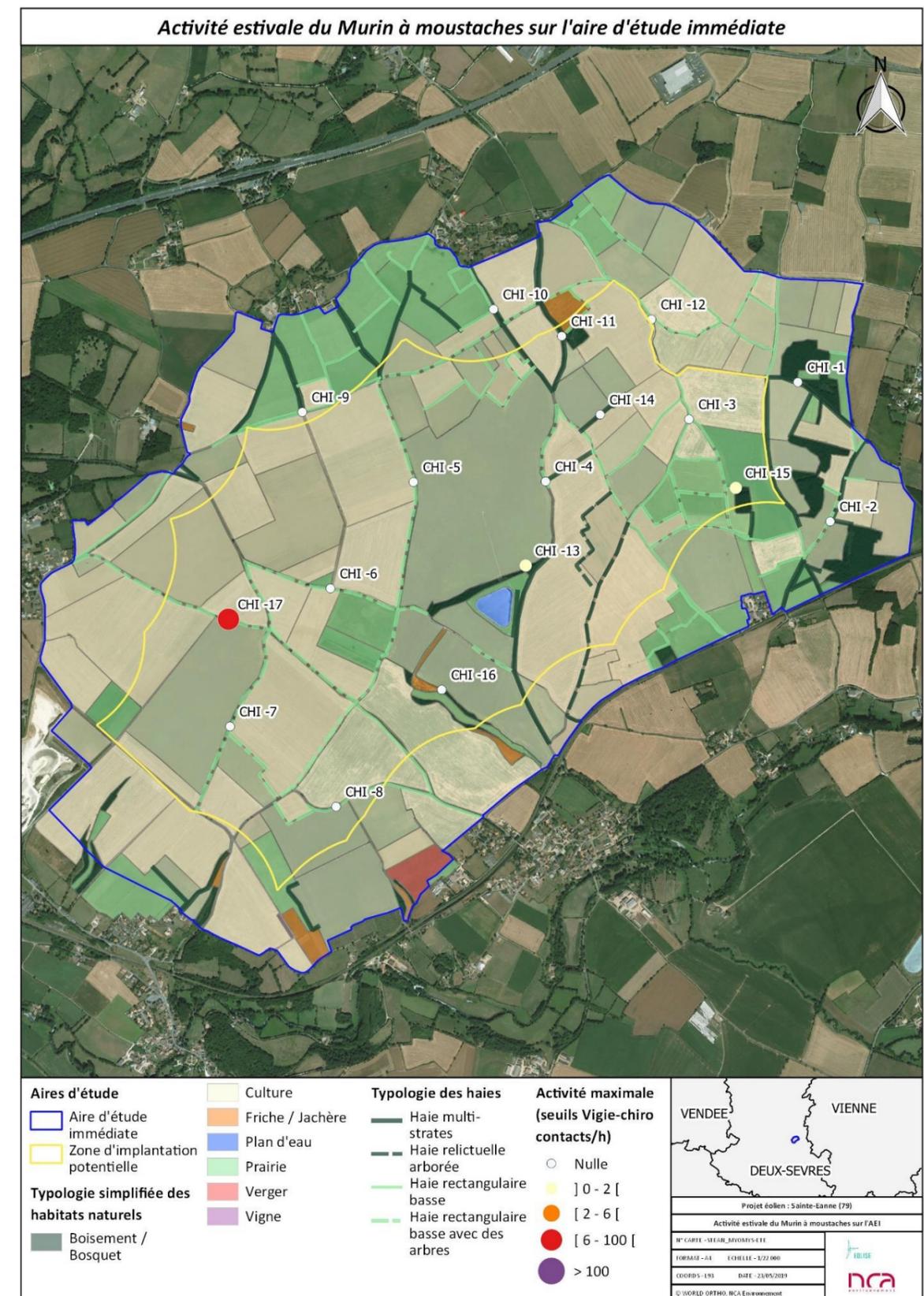
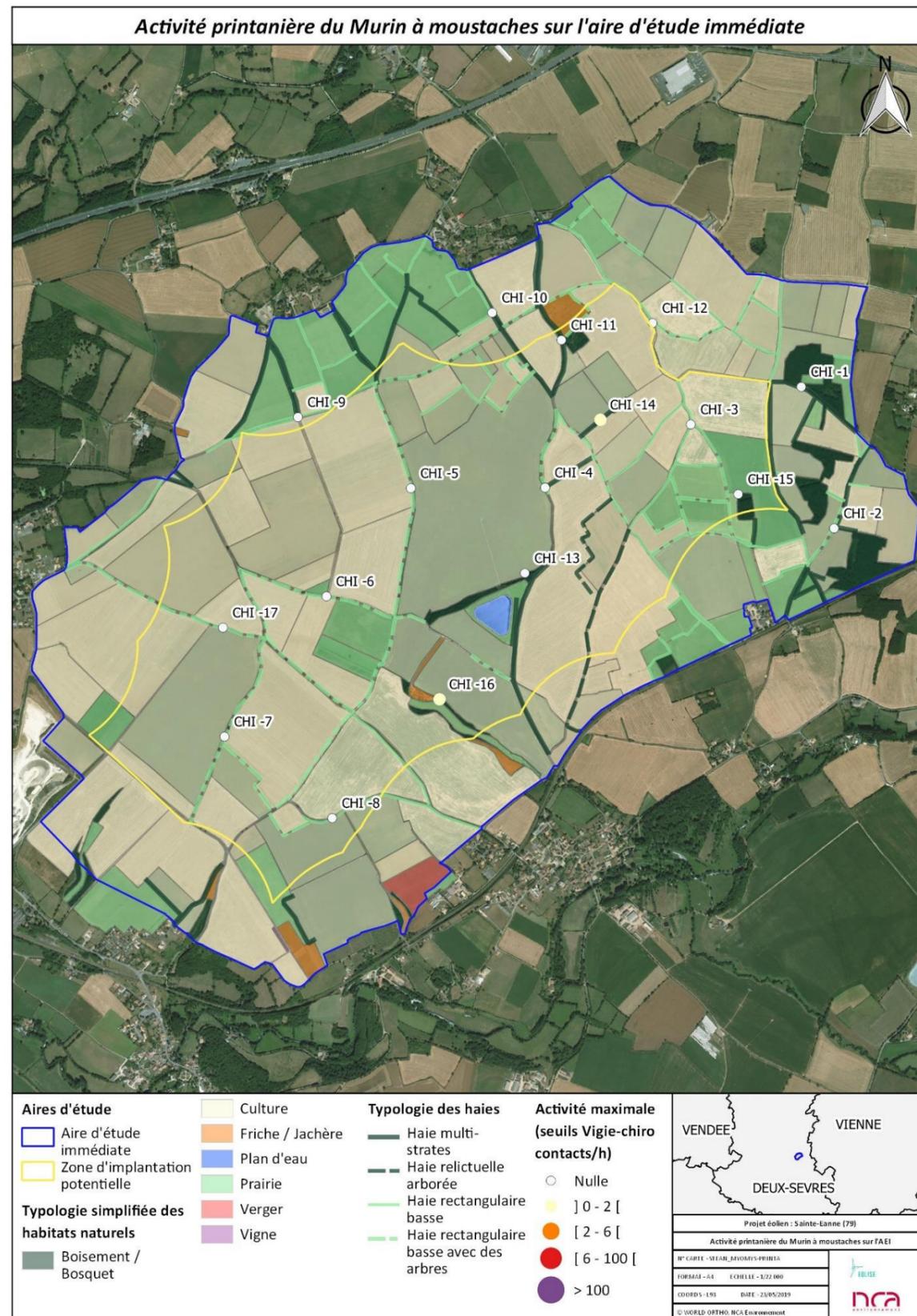
En été, seuls les points CHI-13 et CHI-14 montrent une activité faible (contacts ponctuels).

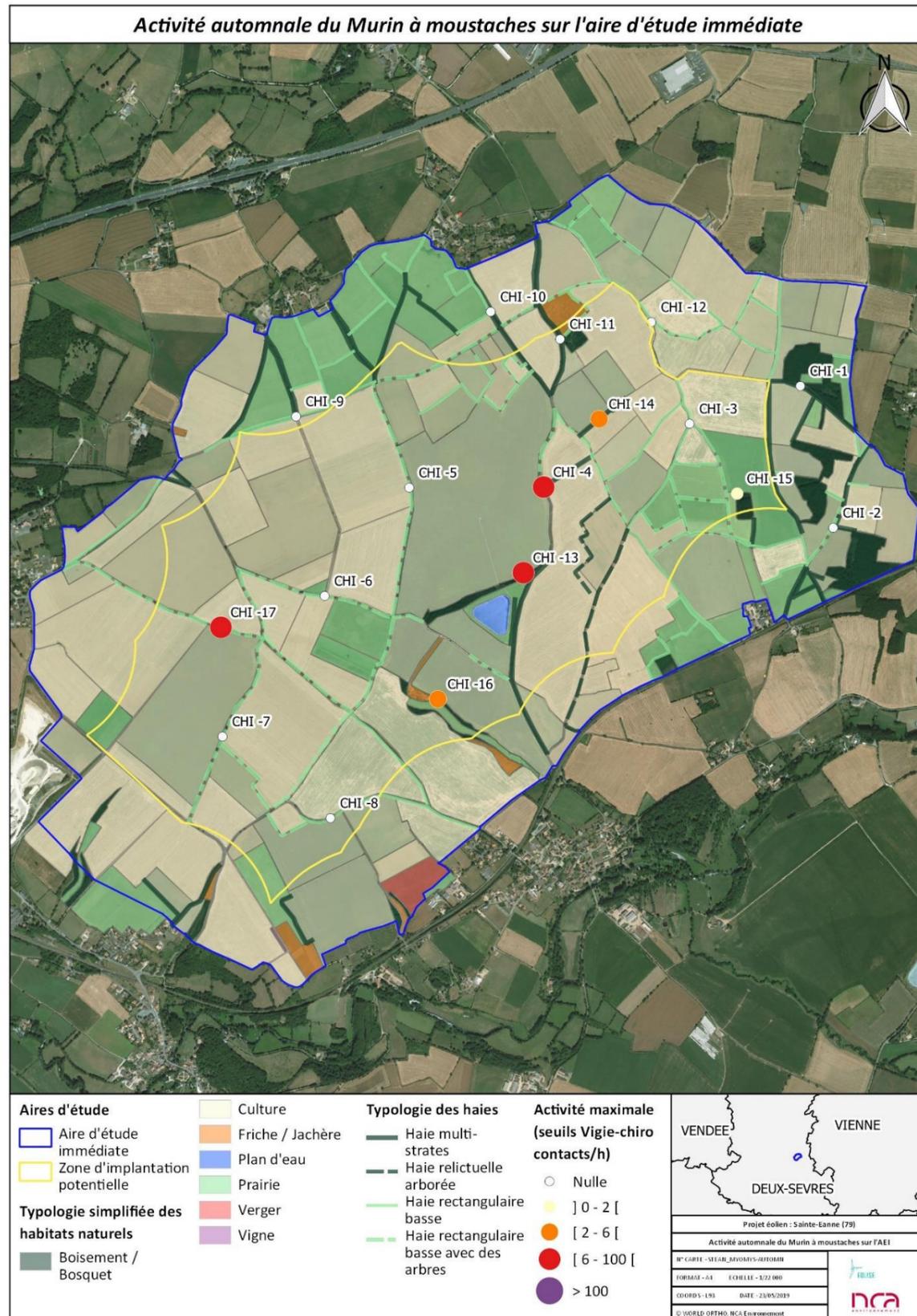
En automne, tous les points passifs montrent une activité faible (contacts ponctuels également).

Cette activité localement modérée associée à une occurrence forte de l'espèce induit une activité globale modérée. La zone d'étude présente un enjeu modéré pour cette espèce. Associé à l'activité globale, l'enjeu fonctionnel est donc modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Modéré	Modérée	Modéré

Murin à moustaches – *Myotis mystacinus*





Murin à moustaches - GCP

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Préoccupation mineure (LC)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez commun

Sa distribution est relativement homogène en France. Il fréquente les milieux mixtes, ouverts à semi-ouverts : zones boisées et d'élevage, villages et jardins, milieux forestiers humides, zones humides. Ses gîtes d'été sont souvent les interstices des bâtiments humains. Le Murin à moustaches est commun sans être très abondants.

Le potentiel de gîte apparaît diffus et se limite aux zones urbanisées aux alentours, mais en raison de son comportement relativement généraliste, son habitat de chasse est présent sur l'AEI.

Cette espèce a été contactée sur dix nuits d'échantillonnage avec une activité faible à forte.

Au printemps, l'activité est très localisée et reste faible (contacts ponctuels), sur les points CHI-14 et CHI-16.

En été, une forte activité est recensée sur le point CHI-17.

En période automnale, l'activité est plus intense, avec une activité forte aux points CHI-4, CHI-13 et CHI-17 et modérée sur deux points d'écoute (CHI-14 et CHI-16). Elle est en revanche faible au niveau du point CHI-15.

La forte occurrence associée à une activité localement forte, notamment en été et automne, induit une activité globale forte pour le Murin à moustaches. L'habitat présente un léger potentiel et induit donc un enjeu fonctionnel modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Modéré	Forte	Modéré